

Doriane POYMEGNA

**L'élaboration du dictionnaire d'un dialecte
kanak : « zuanga » de Kaala-Gomen
(Dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie)**

**Mémoire de Master1 en Esthétique, Art et Sociologie de la Culture.
Sous la Direction de Monsieur GIMELLO-MESPLOMB Frédéric**



**Université Paul VERLAINE de Metz
Octobre 2006**

Remerciements

Je remercie sincèrement Monsieur GIMELLO-MESPLOMB Frédéric d'avoir accepté de me suivre pour ce projet de mémoire, de sa patience, de ses conseils et de sa disponibilité envers moi.

Egalement, à Madame BRIL Isabelle du LACITO de Paris, qu'elle reçoive l'expression de ma gratitude, pour avoir accepté que je collabore avec qu'elle dans ce projet de dictionnaire des langues kanak, en particulier la langue de la région de Kaala-Gomen. Je la remercie de son soutien et de sa grande gentillesse durant les deux mois de stage.

A la Province Nord de la Nouvelle-Calédonie, pour leur aide financière et pour mon suivi scolaire.

A ma famille, aux habitants de Kaala-Gomen et à mes amis à qui j'adresse mes remerciements et mon plus grand respect pour leur soutien morale et matériel.

Enfin, plus particulièrement, à **mes parents**, mes frères et mes sœurs ainsi que leurs enfants sans qui je n'aurais pas pu continuer ma formation. Je les remercie de leur confiance, et pour m'avoir toujours soutenue dans mes différentes perspectives universitaires.

« Pour l'Avenir, il nous faut des souvenirs »

Bwanjep.

SOMMAIRE

Remerciements	2
Introduction	7

PREMIERE PARTIE

I/ Histoire linguistique10

<i>1.1/ La chronologie du langage</i>	<i>11</i>
1.1.A/ Les dates importantes	11
<i>1.2/ La linguistique.....</i>	<i>12</i>
1.2.A/ Définition de la linguistique.....	12
1.2.B/ La phonétique	13
1.2.C/ La morphologie	15
1.2.C.1/ Les mots dans le lexique	15
1.2.C.2/ Les mots dans la phrase	16
1.2.D/ La syntaxe	16
<i>1.3/ Définition de la langue</i>	<i>17</i>
<i>1.4/ Les variétés dans une langue</i>	<i>18</i>
1.4.A/ La langue maternelle ou la langue première	18
1.4.B/ La langue nationale	18
1.4.C/ La langue vernaculaire	18

DEUXIEME PARTIE

II/ La grande famille des langues austronésiennes19

<i>2.1/ Les langues austronésiennes</i>	<i>20</i>
2.1.A/ La diversité des langues austronésiennes	20
2.1.B/ La carte des langues austronésiennes	21
2.1.C/ La classification des la langues austronésiennes	22
2.1.D/ La migration des peuples austronésiens	23

2.1.E/ Les langues de l'austronésie	23
2.2/ <i>Les langues kanak de la Nouvelle-Calédonie</i>	26
2.2.A/ L'histoire de la Nouvelle-Calédonie.....	27
2.2.D/ La carte linguistique kanak de la Nouvelle-Calédonie	28
2.2.E/ L'impact du français en Nouvelle-Calédonie	29
2.2.F/ La diversité des langues kanak	31
2.2.G/ L'école populaire de la Nouvelle-Calédonie	31
2.3/ <i>L'oralité dans la société kanak</i>	32
2.3.A/ La parole dans la famille	33
2.3.B/ La parole dans les cérémonies coutumières.....	34
2.3.C/ La parole dans l'art kanak.....	35

TROISIEME PARTIE

III/ Un dictionnaire : un moyen de préserver un patrimoine oral.....39

3.1/ <i>L'importance culturelle du dictionnaire</i>	40
3.1.A/ L'argent menant à la bourgeoisie kanak	40
3.1.B/ Le petit écran	41
3.1.C/ LA voiture	41
3.2/ <i>Le dictionnaire</i>	42
3.2.A/ Qu'est que le dictionnaire	42
3.2.B/ Les dictionnaires des langues de la Nouvelle-Calédonie	42
3.3/ <i>Pourquoi un dictionnaire</i>	43
3.3.A/ Le comité da langue du « zuanga »	44
3.3.B/ Le LACITO	44

QUATRIEME PARTIE

IV/ L'élaboration du dictionnaire du « zuanga ».....48

4.1/ <i>Notion phonétique des langues de la Nouvelle-Calédonie</i>	49
4.1.A/ Les voyelles	49
4.1.B/ Les consonnes	49
4.1.B.1/ Mode d'articulation	50

4.1.B.2/ Points d'articulations	51
4.2/ <i>Le dictionnaire du « zuanga »</i>	52
4.2.A/ Présentation de la langue « zuanga ».....	52
4.2.B/ L'intérêt culturel pour la Nouvelle-Calédonie.....	53
4.2.C/ L'importance de la coutume pour le recensement des mots	53
4.3/ <i>L'usage futur du dictionnaire</i>	55
4.3.A/ L'enseignement.....	55
4.3.A.1/ Le vocabulaire	56
4.3.A.2/ La numérotation	58
4.3.A.3/ La grammaire	59
4.3.B/ Le recueil poèmes et de contes	60
4.3.C/ Le dictionnaire comme outil de médiation culturelle.....	62
 Conclusion.....	 64
 Bibliographie.....	 66
 Annexes.....	 68
Annexes 1 : Alphabet phonétique.....	69
Annexes 2 : Autres vocabulaire du dictionnaire.....	71
Annexes 3 : La grammaire.....	74
Annexes 4 : La numérotation.....	84
Annexes 4 : Photos	89

INTRODUCTION

Lorsque je suis arrivé en France, j'étais loin d'imaginer que ma culture c'est-à-dire la culture kanak ainsi que d'autres cultures que l'on appelait « primitive » pouvaient faire l'objet de grandes recherches sociologique, ethnologique, anthropologique entre autres. De même que ces termes m'étaient totalement inconnu. Je me rappelle également de ce cours de sociologie où mon professeur parlait du lien entre l'Homme kanak et la nature. Je l'entendais énoncer des rituels que je vivais au quotidien lorsque j'étais en Nouvelle-Calédonie. Ce qui m'a marqué le plus c'était la réaction de mes camarades à la sortie du cours. Ils venaient me demander une confirmation de ce que le professeur avait dit auparavant. Ces rituels leurs paraissaient peu croyable. Et c'est à partir de ce moment, que je me suis rendu compte que j'étais différente par ma culture. C'était comme une fierté qui me gagnait, « aussi bizarre soit-elle, je fais partie d'une culture qui intrigue beaucoup de personnes » me suis-je dis ce jour là. Etant partie à plus de vingt-deux milles kilomètres pour me former dans la communication d'entreprise, me voilà passionné par ces cultures venues d'ailleurs et si différentes les unes des autres. C'est pourquoi, la volonté de préserver ma culture m'a orienté, et m'a permis aujourd'hui de concrétiser par ce mémoire, cette aventure sociolinguistique dans ce vaste univers de la Culture.

La linguistique est un domaine qui m'était inconnue mais dont je reste sensible. C'est pourquoi, j'en ai profité pour effectuer un travail de recherche à ce sujet pour approfondir mes connaissances puis c'était une opportunité pour moi de collaborer avec des chercheurs du Laboratoire des Langues et Civilisations à Traditions Orales CNRS pour la réalisation d'un dictionnaire d'un dialecte de la Nouvelle-Calédonie dont je suis locutrice.

Ayant remarqué que les enfants kanak de la Nouvelle-Calédonie en particulier dans la région de Kaala-Gomen ne parlent pas la langue, cela m'a intrigué et m'amènent à penser aux différentes solutions pour sauvegarde ce patrimoine oral.

De plus, l'enseignement de la langue du « zuanga » de Kaala-Gomen se base sur le peu de travaux existants à ce sujet.

Deux grandes problématiques me paraissent importantes à aborder :

- **Pourquoi est-il primordial de garder une trace écrite des langues ?**

Les langues évoluent rapidement, la société kanak transmet les mœurs et les us oralement.

- **A quoi et à qui servira un dictionnaire de traduction ?**

Le dictionnaire est un support écrit parmi tant d'autres pour la sauvegarde et la perpétuité du patrimoine oral calédonien.

La solution à ces questions n'étant pas unique, on verra une méthode de travail notamment par la sociolinguistique la vie sociale dans le monde kanak.

Puis on abordera une proposition d'une solution qui est l'élaboration d'un dictionnaire. On discernera la façon dont il est fait et son importance dans différents domaines sociaux.

Le mémoire se déroulera autour de ces deux questions essentielles, d'autres interrogations se sont découlées au cours des recherches.

Pour mieux comprendre la linguistique, une présentation générale de ce domaine fera l'objet d'une première partie.

Ensuite, la seconde partie traitera sur la description de la famille linguistique austronésienne, famille auquel les langues kanakes appartiennent. Il s'agira d'une approche sur la diversité et la propagation de ces peuples dans les Iles du Pacifique et de l'Océan Indien pour ensuite essayer d'appréhender les langues kanakes de la Nouvelle-Calédonie et comprendre l'importance de l'oralité dans cette société.

La troisième partie portera sur le dictionnaire comme un moyen de préserver le patrimoine oral. Cette partie avancera sur l'importance culturelle du

dictionnaire et voir également l'origine de ce projet de préservation où je décrirai le Laboratoire des Langues et des Civilisations à Traditions Orales (LACITO) de Paris. Enfin, l'ultime partie mènera vers l'élaboration du dictionnaire du « zuanga » où la description de celui ci sera opérée ainsi qu'une proposition faite sur l'usage futur du dictionnaire.

PREMIERE PARTIE

I / Histoire linguistique

1.1/ La chronologie du langage

Notre planète a 5 milliards d'années. Il y a 8 millions d'années, il eut une séparation entre les singes et les pré- hominidés. Il y a un million d'années c'est l'apparition de l'homo-érectus puis l'homme de néandertal remplacé par l'homo sapiens.

Que s'est-il passé ?

Ils vivaient dans le Sud Est de l'Afrique. Ces populations se sont éparpillées dans la planète. Ils ont peuplé l'Ouest et le Nord de l'Afrique il y a 40 000ans. Puis en Europe puis en Inde en Russie etc. Il y a 100 000 ans, c'est l'apparition du langage, un système de communication. Il existe aussi une modification de la physiologie qui fait que l'on puisse parler, émettre des sons. Il y a moins de 7000 ans c'est la naissance de l'agriculture et de l'élevage. On avait des populations qui vivaient de la chasse et de la cueillette. Il y a eu une explosion de la population. L'idée est de devenir éleveur dans plusieurs endroits ce qui donnent naissance aux villages et aux villes. Le langage va se développer. L'agriculture va mettre en place différentes gestions de stocks, des systèmes d'énumérations. Développer le sens du langage pour présenter le passé, le présent et le futur. La naissance des villes va développer le langage.

1.1.A/ Les dates importantes

– **8 milliards d'années** : séparation entre singe et pré hominidés.

Environ – 100 millions d'années : apparition du langage.

Environ – 40 millions d'années : apparition des premières écritures.

Environ – 10 000 ans : peuplement de l'Europe du Nord.

Environ – 8 à – 5000 ans : Naissance de l'agriculture et l'élevage.

Environ – 3500 ans : Ancêtre de l'alphabet.

Environ – 3003 ans : Naissance des alphabets. Les écritures piétopgraphiques¹.

Environs – 3003 ans : Naissance des plus anciens hiéroglyphes égyptiens.

– **500 ans** : Naissances des Kenjjs (écritures chinoises).

¹ Utilisation des dessins en Mésopotamie.

–**1800 ans** : Ecriture akkadienne qui remplace l'écriture, on l'utilisait au Proche Orient.

–**1500 ans** : Alphabet itique : peuple venu de Russie pour l'actuel Turquie. Ensuite ce peuple a disparu.

–**1500 ans** : écriture chinoise idéographie. Représentation des mots par des dessins qui correspondent à des syllabes.

–**1400 ans à – 1300 ans** : Alphabet ugarite et consonantique. Qui appartient à un groupe de langue d'Asie Occidentale et d'Afrique présentant des caractères communs, riche en consonnes.

– **1100 ans** : Alphabet finicie : l'ancêtre de notre alphabet.

– **1000 ans** : Ecriture de la Bible.

– **1000 ans** : première écrit de la Sanscrit².

– **800 ans** : Création de l'alphabet grec (riche en voyelle).

– **700 ans** : Premier texte latin.

L'an 512 : premier écrit arabe.

L'an 812 : Alphabet cyrillique, inventé par deux frères moines Cyrille et Méthode.

1447 : Invention de l'imprimerie par GUTENBERG.

1829 : Invention de l'alphabet BRAY.

1897 : Alphabet phonétique international par Paul PASSY (API). C'est un instrument international de connaissance linguistique permettant de transcrire toutes les langues du monde.

1.2/ La linguistique

1.2.A/ Définition de la linguistique

La linguistique est :

- une discipline qui s'attache à décrire le fonctionnement du langage humain en générale ou de langues particulières et qui s'efforce de décrire et d'expliquer des phénomènes mis ainsi en évidence. Il existe une nuance entre « décrire » et « expliquer ». On décrit une langue dans le cas d'une théorie explicite ou implicite

² La Sanscrit : forme savante, codifiée de l'indo-aryen ancien, dans laquelle sont écrits les grand textes banamique de l'Inde.

comme la grammaire, dans la théorie on a des méthodes. La théorie est un ensemble construit de principes et d'hypothèses dont on vérifie la validité en les confrontant aux observations et aux analyses.

- une étude des langues du cours de son histoire. La linguistique a développé des méthodes d'analyse, progressé au fil du temps. La linguistique a défini ses objets c'est-à-dire la notion des mots, des verbes qui n'existent pas comme cela mais construit progressivement. On peut distinguer trois niveaux de base pour l'analyse linguistique.

1.2.B/ La phonétique

Il s'agit de l'étude des sons du langage humain. Les sons passent par la bouche. La langue est un organe qui a un rôle important. Certains organes modifient les sons : le lieu d'articulation est l'endroit pour modifier le passage de l'air pour modifier le son. Les cordes vocales, le pharynx, la glotte, le voile du palais, la voûte de palais, les alvéoles, les dents, les lèvres, la langue (pointe et dos). Le mode d'articulation dépend de la hauteur de passage de l'air. On appelle « aperture » la distance qui varie entre la langue et les autres organes. Lorsque la langue produit un son fermé pour une consonne on parle « d'aperture 0 ». La voyelle avec un son ouvert on dira « aperture maximale ».

Il existe deux points de vue en phonétique :

- l'articulatoire : articuler pour produire des sons consonnes apico-alvéolaire voisée (exemple : de) la consonne dorso-vélaire non voisée (exemple : que).
- L'acoustique : concerne l'auditeur, consonne voisée sonore et consonne non voisée : la sourde.

L'API est un alphabet qui inventorie différentes langues. Il comporte 74 symboles de base pour les consonnes et 25 pour les voyelles auxquelles viennent s'ajouter de signes.

[ʒ] → sourde « je »

[e] → « é »

[ɛ] → « ait »

Chaque langue utilise un nombre limite de sons distinctif. Sur les 25 lettres de l'API oral, le français en utilise 12 pour le français soutenu. Par exemple : [a] pour « mal », [ɑ] pour « mâle » ces deux mots ont des signes distinctifs c'est-à-dire des **phonèmes**.

Il faut faire la différence entre la phonétique et la phonologie. La phonologie est une étude de sons distinctifs d'une langue particulière. L'inventaire d'un phonème varie d'une langue à l'autre comme le « y » qui se prononce [y]. Face à un faux commun de sons, chaque langue réagit est individuelle, selon son histoire réagit différemment et l'inventaire des phonèmes varie.

L'API tend à établir une relation dîtes biunivoque entre le son et le symbole c'est-à-dire un symbole correspond à un seul son et chaque son est noté par un symbole.

En français, il n'existe aucune relation biunivoque, on a donc recourt à trois procédés :

- le signe diacritique : qui permet de distinguer d'une même lettre, des phonèmes comme le « ç » du « x » ou le « é » du « è ».
- le diagramme : il s'agit d'un groupe de lettres tels que : « ch » pour [S].
- Le trigramme : comme en allemand avec « sch » pour le son « ch ».

Contenue des histoires des langues, une lettre à plusieurs fonctions. L'homographie c'est quand deux sons ou plusieurs différents sont notés par une lettre comme en français « g » pour « gare », « gîte ».

La phonétique s'intéresse à la combinaison des sons pour former des syllabes. Par exemple le mot « STRICT » avec cinq consonnes phonétique.

Enfin, il y a la prosodie qui permet de distinguer la durée des sons, les tons et les accents. Le [i :] les deux points montrent que c'est un son allongé.

1.2.C/ La morphologie

Il s'agit de l'étude des formations des mots. Elle s'articule dans deux grands domaines

- les mots dans le lexique : les mots qu'on stock avant l'envoi.
- Les mots dans la phrase : les mots que l'on emploie.

1.2.C.1/ Les mots dans le lexique

On s'intéresse à la forme des mots et à leur racine. On distingue trois procédés pour former les mots dans le lexique :

- la dérivation
- l'apophonie
- la composition.

La dérivation : on part d'une racine et d'un radical. L'ensemble des préfixes et des suffixes. **Un suffixe** a pour fonction de changer la catégorie des mots en français.

Exemple :

```
graph LR; A[« part »] --> B[parti + al]; A --> C[parti + el.]
```

Les préfixes servent à changer de sens comme :

Départ → partir / repartir

Part → répartir

L'apophonie : c'est un changement de timbre dans le radical. Elle fait changer à elle-même de catégorie.

Père → paternel

Maudire → malédiction

La composition : elle consiste à former les noms à l'aide de deux radicaux différents. On peut voir l'exemple de « porte-plume », « parti pris ». Le composé

forme un nom. Elle est parfois marquée par des tirets mais elle peut être unifier comme : « sténographie ».

1.2.C.2/ Les mots dans la phrase

Il y a deux procédés principaux qui se dégagent.

La flexion : c'est la modification de l'aspect d'un mot à l'oral, l'écrit pour l'inverser dans une phrase sans modification de sa catégorie.

La conjugaison : modification des formes d'un verbe pour les accords.

1.2.D/ La syntaxe

Elle s'intéresse à la façon dont les mots co-existent dans une phrase. Elle est en relation avec la morphologie, les différentes espèces de mots remplissent des fonctions différentes.

L'ordre des mots est un outil important de la syntaxe. A l'oral, on utilise l'intonation puis à l'écrit l'intonation est relayée par la ponctuation.

Les différences entre les langues se manifestent à tous les niveaux. Chaque langue a sa phonétique, sa sémantique. Les contraintes dépendent de la langue. La traduction d'une langue à une autre n'est pas la simple organisation du dictionnaire. On ne traduit pas le mot mais le groupe. A chaque niveau d'analyse on est amené à faire référence au sens.

En morphologie, on a également le sens par exemple « il presse/ ils pressent », le sens apparaît dans la phrase. Il apparaît à partir du moment où l'on parle. Une analyse linguistique peut ne pas être complète si on met le sens de côté. Mais dans l'étude des contraintes, le sens n'a pas besoin d'être mis en relief.

1.3/ Définition de la langue

La langue n'est pas définissable en soi, mais seulement en fonction des théories, des méthodes et de sa procédure qui permet son analyse et sa construction.

La langue est :

- la forme particulière que prend le langage humain à une époque donnée dans un espace géographique donné.
- Un moyen d'expression et de communication commun à un groupe d'humains déterminés.

On peut appelé communauté linguistique, le groupe d'humains déterminés. La communauté linguistique s'identifie par sa langue et se reconnaît dans une norme commune. On peut dire **standard**, la norme commune dans laquelle il se reconnaît dans la communauté linguistique. Au départ, la langue est comme un fait social. Et la linguistique est une science humaine car la langue est un fait social. Mais chaque individu ne peut se définir par sa langue, on a des différences d'ordre géographique. Henriette WALTER dans Le Français dans tous les sens fait une étude de l'histoire de la langue français et des dialectes.

Un dialecte est une subdivision des langues. C'est un ensemble de parlés qui présente des particularités communes et dont les traits caractéristiques dominants sont sensible aux usagers. C'est un ensemble d'usages qui peut varier d'une zone à un autre. Entre deux dialectes on a une intercompréhension donc on peut se comprendre. Le passage à l'écrit est crucial pour l'élaboration d'un standard. Il n'y a pas de langage standard sans écrit.

Un patois est une subdivision des dialectes. C'est un système linguistique essentiellement oral utilisé dans une aire réduite et dans une communauté déterminé rurale et inférieur à la langue officielle.

1.4/ Les variétés dans une langue

Quand on passe à l'écrit, on est amené à des considérations économiques. Quand un dialecte accède l'écrit, on a un regroupement. Lorsque les dialectes disparaissent, ils subissent des variétés générales dans le standard. Dans le français, les variétés phonétiques (midi, lorrain) sont les traits régionaux dans la syntaxe.

1.4.A/ La langue maternelles ou la langue première

La petite enfance laisse une trace, c'est la langue dont laquelle on s'exprime bien. Même si la langue maternelle n'est pas une langue officielle c'est-à-dire la langue standard commune qui ne peut pas être générale pour un acte administratif et pour la vie publique. Un pays peut avoir plusieurs langues officielles. Par exemple la Suisse : allemand (74%), français (20%), romanche (1%), italien (5%), l'anglais est une langue vernaculaire en Suisse.

1.4.B/ La langue nationale

C'est la langue qui est parlée dans un pays par une grande fraction de la population. Elle n'a pas le statut de langue officielle. C'est le cas des pays africains. On peut prendre l'exemple du créole pour les Départements d'Outre Mer.

1.4.C/ La langue vernaculaire

La langue vernaculaire sert de moyen de communication pour faciliter des échanges entre deux origines par exemple. Elle peut se développer par déformation en usage l'une de l'autre « pidgin » qui est une variété de langues qui se développent spontanément. Le pidgin peut devenir une langue maternelle d'une partie de la population. Quand un pidgin se développe parfois il aboutit au créole.

DEUXIEME PARTIE

II/La grande famille des langues austronésiennes

2.1/ Les langues austronésiennes.

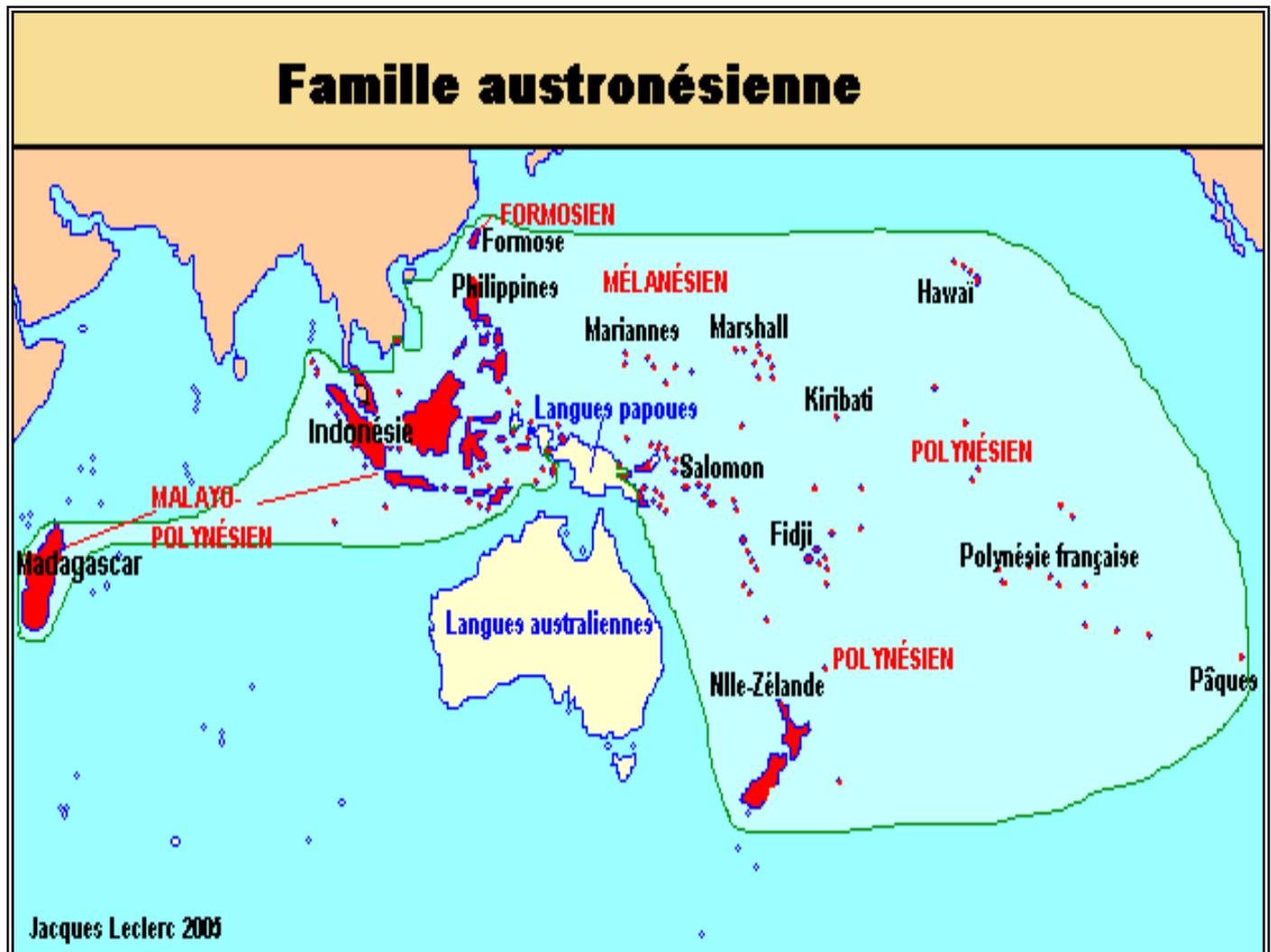
2.1.A/ La diversité des langues austronésiennes.

Pour étudier sur la diversité des langues austronésiennes, il est important de remonter jusqu'aux origines de cette grande famille linguistique. Détaillons dans un premier temps étymologie du mot « Austronésien » : qui vient du latin « aster » qui signifie « sud » et du grec « nesos » qui signifie « île ». Donc les langues « des îles du Sud ».

A l'origine, il existait deux mots pour qualifier cette langue : au XIème siècle et au XXème siècle on appela les langues « malayo-polynésien ». Puis pensant que le premier terme excluait les langues de la Mélanésie et de la Micronésie, les linguistes donnèrent le terme de « langues austronésiennes ». Et c'est bien plus tard, en 1970 que l'on adopta le nom de langues austronésiennes pour l'ensemble de ces langues que comprenait l'Austronésie. Le malayo-polynésien existe toujours mais, elle ne comprend pas les langues de Taiwan.

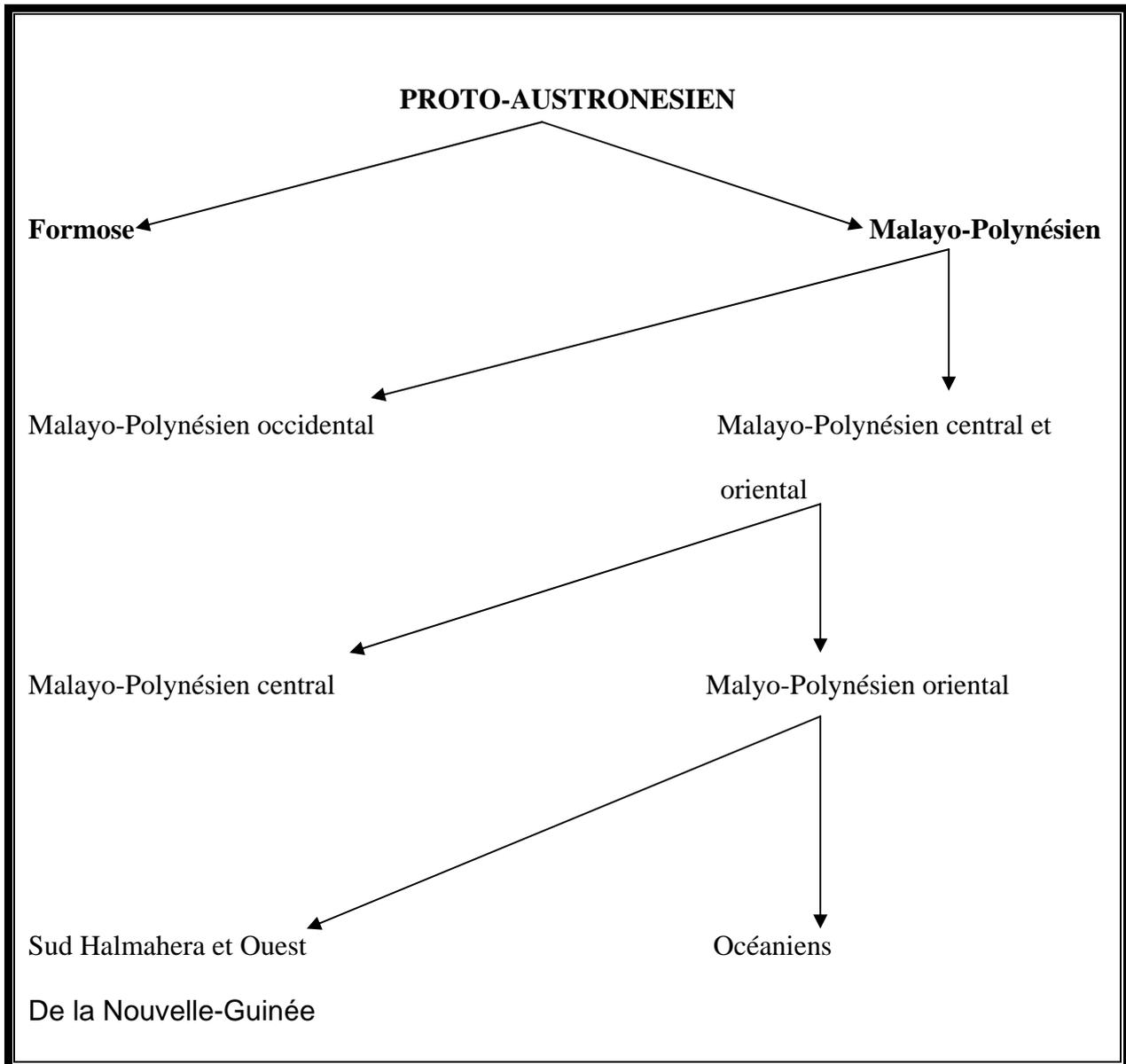
De plus, ces langues austronésiennes constituent environs 850 langues, 300 millions de locuteurs dont 265 millions de locuteurs dans les familles des malayo-polynésiennes occidentales (voir le schéma des langues page...). En outre, l'ampleur de cette famille se distingue géographiquement. En effet, elle se délimite du Madagascar à l'Ouest jusqu'à l'Île de Pâques à l'Est. Puis, elle s'étend de Taiwan au nord jusqu'à la Nouvelle-Zélande dans le sud. Elle englobe les langues suivantes : philippines, indonésiennes, malaisiennes, mélanésiennes (dont les langues de la Nouvelle-Calédonie entres autres), micronésiennes et polynésiennes. Egalement certaines langues dans le Sud-est de l'Asie telles que : Thaïlande, Viêt-Nam, Cambodge, Myanmar (Burma), et Hainan au large du Sud de la Chine.

2.1.B/ La carte des langues austronésiennes.



Cette carte représente la famille des langues austronésiennes. On peut voir également les différentes classifications des langues : formosiennes, mélanésiennes, malayo-polynésiennes et polynésiennes.

2.1.C/ La classification des langues austronésiennes.



D'après Robert Blust, 1984, More on the position of the language of eastern Indonésia, *Oceanic linguistics* 22-23, pp. 1-28.

2.1.D/La Migration des peuples austronésiens

Les austronésiens vivaient il y a plus de 5000 à 6000ans sur les côte de la Chine actuel. Ils quittèrent ces côtes à cette époque pour se rendre en Taiwan. De Taiwan, le peuple Malayo-Polynésien se détacha pour aller aux Iles Philippines il y a plus de 4000ans.

Un deuxième groupe s'est dirigé vers Bornéo, Sumatra, Java, Malaisie, Viêt-nam et le Cambodge. Puis, il y a 3000 ans un groupe est descendu vers le Sud Ouest afin de se rendre en Madagascar. La migration à débiter vers l'Ouest.

De l'autre côté, un groupe parti à la conquête de l'Est. Il se divisa en deux : les uns partaient vers le Sud en passant par Sulawesi pour arriver au Timor il y a plus de 1000ans, les autres se dirigèrent vers Halmahera, Irian Jaya puis ils longèrent les côtes de la Papouasie Nouvelle-Guinée. Ce peuple a vite peuplé les îles de la Mélanésie. En revanche, celles de la Polynésie Centrale et Orientale ont vu leurs premiers habitants débarqués plus tardivement.

2.1.E/Les langues de l'austronésie

On compte environ 850 langues issues de la langue mère qu'on appelle le proto-austronésien. C'est pourquoi, que je ne traiterai que certaines d'entre elle, à commencer par les langues de Taiwan.

-Les langues formosanes de Taiwan.

Effectivement, Taiwan est considéré comme le berceau des langues austronésiennes, car c'est de là qu'a commencer les grandes migrations dans le l'Océan Pacifique. Les langues de taiwan qu'on appelle également « les langues formosanes » pour faire la différence avec dialectes issus du chinois. Les autochtones de l'île ne représentent que 2% de la population totale taïwanaise. Cependant, ils occupent la plus grande partie de l'île c'est-à-dire les régions montagneux qui sépare l'île à sa moitié puis les plaines Est et l'île des Orchidées.



Il existe environ 25 langues en Taiwan, mais actuellement, une dizaine seulement sont parlées par les autochtones. Les langues les plus parlées sont les suivantes : l'amis avec 130.000 locuteurs, l'atayal : 63.000 locuteurs, le bunun : 34.000 locuteurs, le païwan : 8100 locuteurs, le pyuma : 7225 locuteurs, le rukai 8100 ensuite le saisiyat, le taroko, le tsou, le yami entres autres. Certaines de ces langues sont en effet, en voie de disparition et a pour principales causes :

- la sinisation de ces ethnies après l'annexion de Taiwan par les chinois à la fin du XVIIème siècle. Le fait de remplacer une langue par une autres fut une image de prestige à l'époque.
- Le mariage inter-ethnique : il s'agit de l'arrivée d'une femme possédant une autre culture. Cela apporte toujours des modifications à la langue voire même un changement de langue donc accepter de parler une autre langue en occurrence celle de la femme.

En général, en ce qui concerne les langues de Taiwan, il faut bien faire la distinction entre les langues formosanes c'est-à-dire de souches austronésiennes avec les langues taïwanaises de souches chinoises. Cependant sur l'île des Orchidées, on y

parle le yami : une langue qui ne fait pas partie des langues formosanes mais plutôt des langues bataniques³ des Philippines.

-Les langues des îles Philippines.

Aux Philippines on compte 150 langues dont le tagalog avec environ 17.000.000 locuteurs. Puis, la variantes du tagalog est le filipino est qui la langue officielle du pays depuis 1946.

-Le malgache de Madagascar

Les dialectes malgaches sont répartis en Madagascar et à Mayotte, ils comprennent un peu plus de 10.000.000 locuteurs. Cependant la langue officielle de Madagascar est le « merina » avec environ 3.200.000 locuteurs.

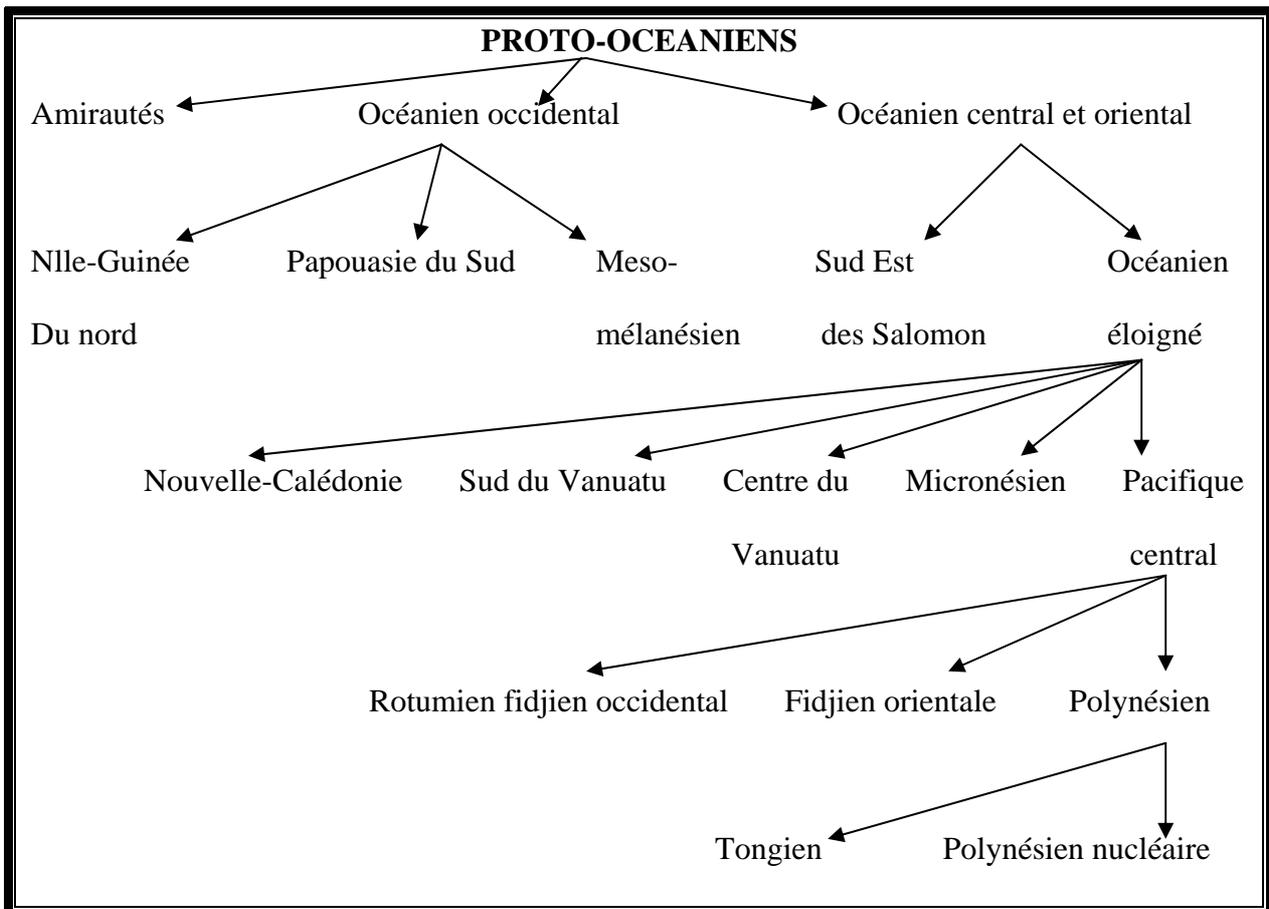
-Les langues austronésiennes orientales

Cette partie orientale comporte trois principales aires géographiques avec la Micronésie dans le nord, la Polynésie à l'Est et la Mélanésie à l'Ouest.

Dans la Micronésie on y trouve les îles : Kiribati, les Îles Marshall et les Îles Mariannes. Quant à la Polynésie, elle constitue ce que l'on appelle « le triangle polynésien » regroupant les îles se situant entre Hawaï dans le nord, la Nouvelle-Zélande dans le sud et l'Île de Pâques à l'Est. Enfin, il y a la Mélanésie qui englobe la Papouasie Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les îles Salomon et Nouvelle-Calédonie avec ses langues kanakes.

³ Langue batanique : plus pour les langue des côtes philippines.

Classification des langues de l'Océanie.



2.2/ Les langues kanak de la Nouvelle-Calédonie

Une des richesses culturelles que possède la culture kanak de la Nouvelle-Calédonie se voit dans un premier temps par la richesse des langues. Ce Caillou⁴ long de 400km et qui a 55km de large, plus les Îles Loyauté qui longent la côte Est comprend 28 langues toutes bien différentes les unes des autres, avec chacune leurs variantes dialectales. Les kanak⁵ représentent la moitié de la population totale de la Nouvelle-Calédonie, donc on comptera environ 100.000 locuteurs pour ces 28 langues. Sur la Grande Terre, on peut faire la distinction entre les langues du Nord, du Sud puis celles des différentes îles. Elles appartiennent toutes à la langue mère que les linguistes nomment : le « proto-austronésien ». Pour comprendre, le fonctionnement de la société kanak, il est primordial de faire un bond dans le passé.

⁴ Caillou : terme que les calédoniens ont donné pour parler de la Nouvelle-Calédonie.

⁵ Kanak : peuple autochtone de la Nouvelle-Calédonie. Mot d'origine polynésien signifiant « Homme ».

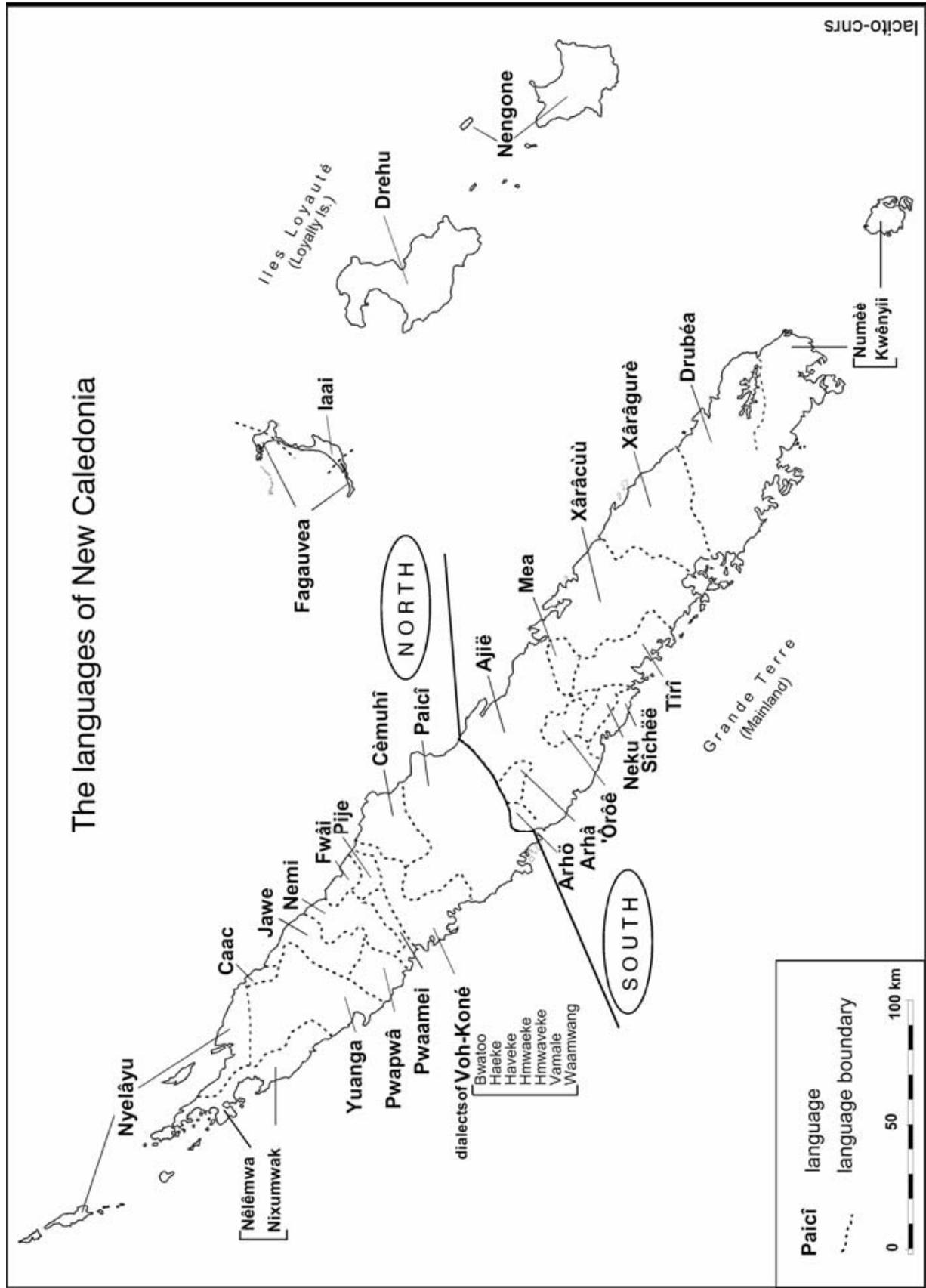
2.2.A/ L'histoire de la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie a vu arrivé ses premiers habitants, il y a plus de 3600 ans. Ces mélanésien chasseurs-cueilleurs immigrants de l'Asie du Sud Est que l'on appellera plus tard les « kanaks ». Puis en 1774, James COOK un navigateur britannique découvrit l'île et donna le nom de Nouvelle-Calédonie en souvenir de sa Calédonie natale en Ecosse .Des années plus tard le pays devenu français, le 24 septembre 1853, Février DESPOINTES amiral sous le règne de Napoléon III qui déclara : « A partir de ce jour, cette terre est française et propriété nationale. » La colonisation commença, l'Île est devenu « une terre d'exile » avec la création des bagnes par le gouvernement français. L'arrivée massive des colons provoqua beaucoup de conflits avec les kanaks qui se voyaient quitter leurs terres, pour vivre dans les réserves⁶ au pied des montagnes sur des terres non fertiles. Tout ceci, amena l'insurrection du grand chef Ataï⁷ en 1878. Ces conflits entre les kanaks et les français n'ont cessé de continuer jusqu'à la signature des accords de Matignon le 5 mai 1988 entre les leaders indépendantistes de l'époque qui étaient Jean-Maire TJIBAOU et Yéwéné YEWENE avec celui qui représentait l'Etat français Jacques LAFLEUR. Puis le 5 mai 1998, un autre accord a été signé : les accords de Nouméa, qui valorisaient les droits du peuple autochtone et surtout une direction pour un meilleur avenir vers « le destin commun » avec les autres ethnies présentes sur l'Île.

⁶ Les réserves : les terres dans les vallées et les chaînes où se sont retrouvés les kanak pendant la colonisation.

⁷ Ataï : Grand Chef kanak, assassiné en 1878.

2.2.D/ La carte linguistique kanak de la Nouvelle-Calédonie



2.2.E/ L'impact du français en Nouvelle-Calédonie

En 1853, lors de la prise de la Nouvelle-Calédonie par la France, le gouvernement français a interdit l'usage des langues pour lutter contre l'influence des missionnaires anglais dans la société traditionnelle kanak. A partir de cette date, on notait l'afflux de personnes francophones par la suite, celle des autres peuples du Pacifique tels que les indonésiens, les wallisiens, les vanuatais, les tahitiens etc.. Ces personnes représentaient 20% de la population totale et elles sont surtout concentrés à la capitale : Nouméa. Selon l'Institut Territorial de la Statistiques et des Etudes Economiques dans Panorama des tribus, en 1998, la population kanak représentait 44% de la population et les personnes étrangères 34%, pour une population totale de 197000 habitants. Le français est la langue que tout le monde emploi pour se comprendre et devient la langue officielle du pays.

Elle s'est imposée dès la prise de possession du pays avec différents arrêtés voté par l'Etat :

- L'arrêté du 1^{er} Août 1863, mise en place d'un programme d'une Ecole de Jeunes Kanak pour former des apprentis et des interprètes.
- L'arrêté 7 disait « Cet enseignement se bornera dans le commencement à l'instruction religieuse et à l'étude de la langue française, à l'exclusion de toute langues étrangères ou de tout idiome indigène. »
- L'arrêté du 13 octobre 1863 c'est une reconnaissance des écoles libres et des écoles d'Etat mais le programme scolaire est le même :
 - Etude obligatoire du français
 - Etude facultative de l'anglais
 - Etude interdite des idiomes indigènes.

Ce sont les premières discriminations voués aux langues kanak.

- En 1921, d'autres mesures sont prises interdisant toutes les publications en langues kanak

Et ce n'est qu'en 1979 que se crée le Bureau des langues Vernaculaires, qui projette l'enseignement des langues kanak. Par la suite, une installation d'une antenne de l'INALCO (l'institut national des langues et des civilisations orientales) pour mettre en pratique l'enseignement des langues au lycée.

- L'arrêté du 19 mars 1984 applique l'interdiction de l'enseignement des langues à l'école.
- L'arrêté du 26 avril 1984 : « le drehu⁸ est une option obligatoire au brevet des collèges. »
- La loi référendaire du 9 novembre 1989 : sur les dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie à donner aux Provinces la compétence en matière d'adaptation des programmes en fonction des réalités culturelles et linguistiques. Elle a été complétée par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 qui introduit à tous les niveaux un enseignement des langues et des cultures régionales.
- La note de service du 23 octobre 1992 : affirme que les langues mélanésiennes pourront faire l'objet d'une épreuve facultative au baccalauréat. Ces langues sont : le drehu, l'ajie, le nengone, et le paicî.
- Enfin le 5 mai 1998 : sont convenus les accords de Nouméa proposant : « une recherche scientifique sur les langues kanak doit être organisée en Nouvelle-Calédonie. L'Institut National des Langues et des Civilisations Orientales y jouera un rôle essentiel pour que ces langues trouvent la place qui doit leur revenir dans l'enseignement primaire et secondaire, un effort important sera fait sur la formation des formateurs. »

Actuellement, tout un travail de préservation de ces langues se déroule en Nouvelle-Calédonie de même que la formation de futurs professeurs et linguistes à l'INALCO.

Les langues kanak sont recensées, on y adapte une grammaire afin que chacun puisse comprendre le fonctionnement de celles-ci.

D'autre part, parmi toutes ces langues, on note dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie plus précisément à la tribu de Saint-Louis le « tayo » qui est une forme créolisée du français.

⁸ Drehu : langue parlée sur l'île de Lifou.

2.2.F/ La diversité des langues kanak.

On compte 28 langues kanak en Nouvelle-Calédonie. Et jusqu'à présent, personne n'a su expliquer ce phénomène de diversité. Elle est due à l'ancienneté du peuplement qui remonte à 3000ans. Egalement, à la politique social kanak. Donc, la question qui se pose ici est : comment se forme la hiérarchie dans cette société ?

Dans le monde kanak, chaque tribu, région est régit par une politique émise de la Grande Chefferie en occurrence par le Grand Chef. Dans le temps, il existait des guerres tribales. Ces guerres se déclencher, pour l'acquis d'un terrain ou encore, à cause des vols de femmes dans des tribus voisines etc. On peut supposer, que si un petit groupe de personnes, un clan par exemple se fait expulser d'une tribu. Lorsque celui-ci s'installe, il change sa façon de vivre, sa façon de communiquer (l'évolution des langues). Ce peuple qui a traversé l'Océan Pacifique, pourrait également avoir envie de voir ce qui se passe sur ces terres encore désertes. Donc, pour des raisons de conflit entre des clans ou des tribus, et des raisons de conquêtes, on peut imaginer que la langue évolue à chaque exode d'une communauté.

C'est pourquoi, a présent les langues sont différentes même entre deux tribus séparées de 15 kilomètres seulement. Cependant, les linguistes du LACITO entres autres ont vu qu'il y avait malgré tout, quelques similitudes pour toutes les langues du pays. Ils essayent de démontrer qu'il aurait une langue mère qu'ils appellent le « proto-neo-calédonien ».

2.2.G/ L'école populaire de la Nouvelle-Calédonie.

Les écoles populaires kanak étaient très en vogue au milieu des années 1980, puisqu'elles constituaient une solution de remplacement au système scolaire français et qu'on y enseignait la langue et la culture kanak. Elles ont aussi été le ferment de l'action politique radicale. Naturellement, aucune administration scolaire ne les a jamais reconnues. Elles étaient en conflits même avec les écoles libres, que

Droubely⁹ et ses partisans considéraient comme de purs produits de la mentalité coloniale.

2.3/ L'oralité dans la société kanak

La culture kanak comme la plupart des cultures dans le pacifique se transmet oralement depuis des générations jusqu'aujourd'hui. Chaque enfant kanak écoute et pratique chaque parole dont lui fait part l'ancien. Les mœurs et les coutumes se transmettent dès l'âge où l'enfant serait susceptible de comprendre c'est-à-dire entre quatre et six ans. Il existe différents modes de transmissions au sein d'un foyer traditionnel.

Tout d'abord, on notera ceux qui s'apprennent au quotidien, et pour cela, il faut bien différencier les sexes. Dans un premier temps, on verra ce que les filles reçoivent de leur mère puis les garçons par la suite.

En ce qui concerne les filles, les règles de savoir vivre sont les premières instructions données par la mère. Par exemples : (la liste n'est pas exhaustive)

- Toujours s'abaisser lorsqu'elle passe devant un adulte.
- L'apprentissage de la langue maternelle.
- Il faut constamment se mettre en robe, lorsqu'elle se trouve dans un endroit où il y aurait du monde, puis à la maison également en présence des frères ou des oncles par respect pour les hommes de la famille.
- Pour ce qui est de l'agriculture, la mère apprend à ses filles comment entretenir un champ, comment planter l'igname¹⁰ et les autres féculents pouvant nourrir la famille.
- Si la mère possède un don quelconques (le plus souvent de l'ordre de la médecine traditionnelle), elle décide si elle doit ou pas le transmettre à ses filles.

Ici, c'est la mère qui enseigne et prépare la fille à quitter le domicile familial pour un mariage dans une autre famille, un autre clan.

⁹ Droubely : militant extrémiste pour l'indépendance du pays lors des « événements » des années 1980.

¹⁰ L'igname : féculent présent dans la culture kanak. Elle a une importance dans les cérémonies coutumières.

De l'autre côté, le rôle du père est d'enseigner les chemins coutumiers et retrace l'origine de la famille à ses fils. Dans les cérémonies coutumières, les plus âgés remontent aux origines de chaque famille et expliquent les différents liens qui les unis tous. C'est lors de ces occasions, que les jeunes doivent écouter et connaître tout ce que l'ancien énonce. De plus, avec ses oncles ou son père, le fils apprend à chasser du gibier, à pêcher et aussi à s'occuper d'un champ.

Concrètement, l'enfant kanak apprend à fabriquer des armes tels que la hache ostensor, les casse-tête, les frondes, la sagaie, les nasses, les épuiettes mais également des objets utilitaires comme tresser différents paniers et apprendre par la même occasion leur utilité. Il existe des paniers pour recueillir les fruits de la pêche, des paniers pour les récoltes du champ, d'autres pour y mettre uniquement la monnaie kanak¹¹, des paniers pour faire des plats culinaires. En plus des paniers, il y a également le tressage des nattes pour les cases, pour les coutumes et bien d'autres encore. Tous ces savoirs faire, toutes ses transmissions, que l'enfant kanak vit au quotidien, se font oralement.

2.3.A/ La parole dans la famille.

De générations en générations la parole et celle qui anime le foyer kanak. La parole est sacrée, on ne parle pas pour ne rien dire. Cependant, l'usage de la parole n'est pas donné à tout le monde.

Dans une famille, la parole revient aux anciens et à l'aîné, mais celle qui a beaucoup d'importance et la parole des oncles utérins. Les oncles utérins sont ceux qui ont le privilège de prendre librement la parole. Un enfant respectera beaucoup ses oncles utérins car « son sang est leur sang » et quand l'enfant grandira et mourra toutes ses affaires retourneront auprès de ses oncles maternels.

Quand l'enfant se mariera, les oncles maternels offrent des vivres accompagnant toujours de discours. Les discours sont des discours d'encouragements surtout pour expliquer que la parole donnée à ce moment est une parole vivante qui restera gravé

¹¹ On ne peut pas estimer la valeur de la monnaie kanak. Elle est fabriquée avec l'écorce de niaouli enroulant des poils de roussettes par exemple et des coquillages. Dans les coutumes la monnaie détermine la provenance des clans (clans de la mer ou des vallées).

dans le temps, qui l'accompagnera chaque jour de sa vie. Ceux sont des paroles de bénédiction.

Lorsqu'un clan se réunit, où lors des réunions au sein d'une tribu, la femme et les jeunes n'ont pas vraiment le droit de prendre la parole. Ceux sont les hommes qui pratiquent le discours. Très rarement les femmes et les jeunes parlent. Cependant, les fois où ils accèdent au discours, ils commencent toujours par une phrase d'humilité en « zuanga » la phrase débute de cette manière : « **Hèbu vwo nru phe vhaa, nru tre pwaaluu hèbu nra là waamà, là thoomwa xo la enró...** », « Avant de prendre la parole, je m'abaisse devant les anciens, les femmes ainsi envers les jeunes... ». Cette formulation, symbolise que l'on respecte l'auditoire et les remercié de donner la parole.

Car, dans la société kanak autrefois, la femme n'avait strictement pas de droit de donner un avis sur un quelconque sujet.

2.3.B/ La parole dans les cérémonies coutumières

Dans les cérémonies coutumières, pour un mariage ou pour un deuil la parole revient exclusivement aux hommes. Lorsqu'une famille vient présenter ses offrandes à une autre famille, les hommes sont toujours au premier rang face à la famille accueillante, et les femmes restent assises à l'arrière.

Qui est l'orateur ?

L'orateur est souvent le plus aîné du clan, car l'ancien détient la sagesse, il détient la connaissance et l'aisance du discours. C'est dans ces moments que les plus jeunes garçons restent attentifs. Car les paroles des Vieux et aussi la parole de l'Esprit de ceux qui sont morts, des totems¹².

¹² Le totem : esprit protecteur d'un clan représenté par des animaux tels que le serpents, le requin etc...

Que dit t'on dans ces cérémonies ?

Le plus souvent, l'orateur remercie le clan qui accueille pour avoir suivi les chemins coutumiers¹³. Ils présentent les vivres qui sont disposés en rangée entre les deux clans. Mais, le discours met l'accent sur l'importance de la parole. Encore une fois, la parole vit car les ancêtres les entendent, les ancêtres sont présents. Ce qui importe est la parole, c'est également la présence de la famille. Les vivres ne sont qu'une aide pour le travail (mariage ou deuil) qui sera effectué. Ces offrandes sont composées : de nattes traditionnelles, de monnaies kanak, d'étoffes, de nourritures (les récoltes et les produits de la chasse et de la pêche), de robes, et d'argents.

2.3.B/ La parole dans l'Art kanak



¹³ Le chemin coutumier : est le lien qui réunit deux clan, souvent ce sont les neveux qui sont les liens.

Un homme regardant vers la mer.



Un homme regardant vers les montagnes.

Ces deux photos représentent des sculptures kanak se trouvant sur l'île des Pins au Sud de la Nouvelle-Calédonie. La parole à travers l'art kanak mais surtout à travers les sculptures qui sont omniprésents dans les tribus du Territoire. Le choix de la sculpture s'explique par une similitude que l'on peut trouver dans la plupart des sculptures kanak, c'est « cet homme, avec ce visage très prononcé et tirant la langue ». Symboliquement, les sculptures reflètent l'image que l'artiste possède de l'ancêtre. C'est la présence de l'ancêtre parmi les vivants.

Le point commun que l'on retrouve est « cette langue » qui peut avoir une multitude d'interprétations. En effet, une interprétation que l'on pourrait dégager de ces personnages est celui de la parole. On retrouve le fait que « la parole sacrée est celle de l'ancêtre ». La connaissance provient de ces ancêtres que l'artiste sculpteur façonne sur les chambranles de case, les flèches faîtières. Sur la deuxième photo, la sculpture représente deux personnages, un qui regarde vers la mer et un autre regardant vers la vallée. Cela pourrait signifier la présence de l'ancêtre parmi les vivants. Une présence protectrice mais également elle accentue sur le fait que les

vivant doivent se méfier. Les clans ne doivent pas prendre la travail de la coutume à la légère. Ils sont là pour rappeler, qu'ils ont laissé leurs connaissances avant de partir, et cela ne doit pas se ternir. Il faut faire vivre les croyances, les coutumes au quotidien.

Les sculptures présentes sur les chambranles de case et les flèches faïtières ont eux aussi la même signification. Cependant, voici une autre interprétation qui en émane. Effectivement, cela pourrait signifier « ici, est le lieu de la parole, le lieu de l'échange ». C'est dans la case que l'on apprend les croyances, le savoir vivre. C'est également dans cette case que réside le respect, l'humilité, la tolérance et l'accueil.

Les chambranles se trouvant à l'entrée, informent celui qui entre de toutes ces mœurs, ces croyances. Lorsque l'on entre dans une case on abaisse par respect pour celui qui réside. Les portes sont rabaisées pour marquer ce respect.



Une case kanak avec au premier plan une sculpture d'un homme, de l'ancêtre. Puis en arrière plan, la case avec les chambranles sur chaque côté de la porte, d'autres sculptures à l'entrée puis la flèche faïtière au sommet. La photo confirme ce qui a été dit précédemment. Avec cet ancêtre qui protège, qui avertit du fait qu'il est toujours présent et qu'il regarde tout ce que l'on fait de bien ou mal.

Voici un extrait tiré de Télérama hors série, « L'étrange étranger », septembre 2006.
Article de Dominik BRETEVILLE p.52

Il écrit ceci : « Lorsque les société de Mélanésie conçoivent les Européens à partir de leur propres préoccupations, leur ethnocentrisme se révèle riche d'enseignement pour ce qu'il donne à voir dans nos sociétés. Cette manière de voir midi à sa porte ne diffère pas foncièrement de la façon dont l'Occident se prend parfois pour le nombril du monde.

Ainsi les kanaks du nord de la Nouvelle-Calédonie nomment les blancs « dalaan », terme qui, selon une exégèse populaire, signifie « le chemin de la main » et fait référence à l'écriture. La course de la plume tenu par la main sur le papier a ainsi évoqué un « chemin ». De plus, les débuts de la colonisation se manifestèrent par des ordres donnés par écrit, des lettres, livres et autres documents dont le cheminement ne manque pas d'intriguer. Et qui dire du livre, la Bible brandi par les missionnaires, qui prétendaient faire abandonner aux kanak ce à quoi leurs ancêtres avaient cru depuis toujours ?

En Mélanésie, les chemins, avant même d'être des traces sur le sol, évoquent des relations cérémonielles entre individus et entre groupes, qui se traduisent par des échanges, des dons et des contre dons, des mariages. Si la notion de chemin sert à désigner les européens, c'est parce que, pour les kanak, l'homme est avant tout pensé à travers un tissu de relations qui l'animent. En nommant ainsi les blancs, ils ramenaient la nouveauté, l'imprévu voire l'impensable, à quelque chose de familier. Ce faisant, les kanaks rappelaient aussi à l'Occident, habité par l'écrit, qu'il avait durant longtemps placé les Saintes Ecritures en amont de son histoire. Si les kanak associent les européens et leur écriture à des chemins, inversement ces derniers peinent à imaginer une société sans écrits et spontanément y voient un manque. Dans les sociétés à traditions orales, l'actualisation de mythes anciens a parfois laissé les occidentaux démunis. [...] »

**« Les hommes ont dévoré un dictionnaire et ce
qu'ils nomment, existe. »**

Eluard Paul.

TROISIEME PARTIE

**III/ Un dictionnaire : un moyen de préserver un
patrimoine oral**

3.1/ L'importance culturelle du dictionnaire ?

On peut parler de l'importance culturelle de l'écrit. Effectivement, avec l'évolution, il est important pour les sociétés à traditions orales de procéder à la phase de l'écriture. Nous voyons bien les civilisations égyptienne, chinoise qui ont adopté à leur façon différents supports pour graver leurs histoires, leurs croyances, ou encore leurs vies quotidiennes. De nos jours, on voit très bien comment ils ont vécu autrefois, et arrivons à restituer leurs histoires sans avoir fait appel à l'archéologie par exemple.

La culture kanak est très riche par la multitude de mœurs et de coutumes. C'est pour cela que la parole des anciens est sacrée, l'ancien détient la sagesse et c'est aux jeunes d'écouter et appliquer tout ce qu'il dit. Cette tradition orale est encore présente, cependant, il existe d'autres facteurs « perturbateurs » qui s'opposent à cette sauvegarde du patrimoine : l'évolution économique. L'argent, apporte une facilité de vivre, et de s'approprier du matériel occidental. On prendra quelques exemples d'objets de la vie quotidienne qui ont été importés de l'étranger, pour démontrer que la transmission est présente mais il existe une absence de l'écoute, donc un risque de perdre certaines croyances et usages fondamentales.

3.1.A/ L'argent menant à une bourgeoisie kanak

En effet, l'argent a pris de l'importance au fil des années. Le « paraître » est devenu primordial. Les kanak fonctionnaient dans le temps avec un système de commerce qui était le troc. Comment se passaient les trocs ? C'était tout simplement des échanges de fruits de la mer (poissons, coquillages, tortues, crabes...) par les gens qui vivaient au bord des côtes contre les fruits de la terre (igname, taro, roussettes, sanglier...) par les gens qui vivaient dans les vallées, dans les chaînes. Ces échanges se faisaient dans un lieu qui est pourvu à cet effet. Dans la langue du « zuanga » dialecte de Kaala-Gomen, ils appellent ce lieu « kê jana » qui signifie « le lieu d'échanges ». Les trocs n'existent plus, l'argent a pris peu à peu sa place. C'est une facilité de vie pour ceux qui en possèdent, une vie à l'occidentale. L'image est capitale. A présent, pour certains, dans les coutumes traditionnelles il

est important de donner beaucoup d'argent pour montrer une certaine figure de richesse. Alors qu'autrefois, la richesse était d'avoir une bonne récolte. Dans les coutumes le plus important sont les dons traditionnels tels que la monnaie kanak et tout ce qui est nourriture. D'une certaine façon, l'argent peut appauvrir des personnes. C'est dans certains mariages traditionnels que l'on voit ce phénomène. Dans les mariages traditionnels, c'est la famille et tout les clans du futur marié qui organisent l'évènement. Les clans de la mariée sont exclusivement des invités. Et lors des cérémonies coutumières, on y consacre une partie au « paiement » de la fille. C'est une façon de remercier les parents de la fille. Le paiement est sous forme de dons en général, de nourritures, d'étoffes, de monnaies kanak, et un peu d'argent. Mais pour certains, l'argent passent avant tout et sont même prêts à s'endetter et vont même jusqu'à verser 8000 euros voire plus au clan invité.

Cette bourgeoisie kanak, désigne ceux qui possèdent de l'argent et qui vont même jusqu'à oublier ou fuir leurs responsabilités face à la société traditionnelle. C'est la raison pour laquelle, l'argent est un facteur de remise en cause de la perpétuité des traditions.

3.1.B/ Le petit écran

La télévision : est une première ouverture au monde extérieur. Mais, le fait de privilégier la télévision, certaines activités sont oubliées ou sont moins régulières, comme le fait d'aller au champs, où on apprend énormément sur les différentes façon de planter les féculents, tresser les paniers, les contes et légendes qui sont en rapport avec les activités agricoles. L'enfant grandit devant ce poste de télévision est perd petit a petit ses habitudes traditionnelles. De plus en plus d'enfants ignorent tout sur ses rites.

3.1.C/ La voiture

On notera l'exemple de la chasse ou de la pêche. On ne prend plus le temps de marcher afin de découvrir des méthodes de chasse ou de pêche. La voiture a remplacé le cheval pour les chasses aux gibiers. Dans ce cas, on peut imaginer une perte de certains modes de vie des anciens.

Tout ces facteurs ne sont pas de gros prédateurs pour ces cultures mais elles apportent chacun leurs part responsabilité. Cependant, la préservation de la culture, du patrimoine dépend en grande partie de la volonté de chaque individu. Ils doivent se sentir concernés par la richesse de leur propre culture. L'élaboration d'un dictionnaire est un travail qui se fait avec la collaboration de la population locale. Cela pourra générer un déclic de préservation de la langue chez certains.

3.2/ Le dictionnaire

3.2.A/ Qu'est ce qu'un dictionnaire ?

La définition donnée par le petit Robert est la suivante :

« - Un recueil d'unités signifiantes de la langue (mots, termes, éléments...) rangées dans un ordre convenu, qui donne des définitions, des informations sur les signes.

- qui donne la traduction d'un mot d'une langue dans une autre en tenant compte des sens, des emplois. »

Pour ce qui concerne le dictionnaire qui servira aux habitants de la Nouvelle-Calédonie, est celui de la deuxième définition. Un dictionnaire de traductions, qui permettra dans un premier temps aux enfants d'apprendre la langue. De plus, l'évolution des langues croît rapidement. C'est pourquoi ce dictionnaire sera également un indicateur aux générations à venir. Il gravera une façon de parler d'une langue à un moment précis du passé.

3.2.B/ Les dictionnaires des langues de la Nouvelle Calédonie.

Il s'agit de dictionnaire de traduction en français/ dialecte kanak regroupant les mots par thème tels que : le corps humain, les techniques, le vie individuelles et sociale, la nature, la zoologie, la botanique et de la grammaire. La plupart des dictionnaires sont effectués par les chercheurs du Laboratoire scientifique des civilisations à tradition orale de Paris (LACITO CNRS). Dans un premier, ce fut un travail régit et financé par le CNRS. Et depuis les accords de Nouméa, ce sont chaque province qui dirige ces projets en collaboration avec les chercheurs du CNRS.

Ces dictionnaires existent grâce à la participation des habitants de la Nouvelle-Calédonie qui ont vu l'importance de ce travail.

Concrètement, le dictionnaire est un recensement d'une langue, de tout les mots qui existent puis voir les différentes variantes linguistiques que possède cette même langue. Toutes ces variantes sont écrits phonétiquement et seront présentes dans le dictionnaire.

Ensuite, il y a la partie consacrée à la grammaire. Il s'agit de voir comment fonctionne la langue et d'établir des règles. La grammaire et la partie la plus compliqué du travail car dans les langue kanak il existe une multitude de mots de liaison qui ont différentes fonctions.

3.3/ Pourquoi un dictionnaire ?

Le dictionnaire est le seul support permettant de recenser tous les mots de la langue. De plus, les langues évoluent très vite, il devient capital de les préserver, de saisir comment elles ont été parlées à une époque donnée de l'histoire. Le LACITO de Paris est un des premiers à être à l'origine de ce projet. Les premiers dictionnaires ont été financés exclusivement par la CNRS. Et depuis les accords de Nouméa, la Nouvelle-Calédonie finance les recherches effectuées par les chercheurs du LACITO. Mais à l'origine, les études qui ont été faites sur les langues de la Nouvelle-Calédonie servaient de références pour les autres chercheurs. La population de la Nouvelle-Calédonie n'avait pas accès aux documents. Dans le cas présent, les dictionnaires seront mis à disposition de la population et surtout dans les écoles pour l'apprentissage de la langue, d'où la création du comité des langues.

3.3.A/ Le comité de langue « zuanga »

Le comité de langues est un projet lancé par l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique de la Nouvelle-Calédonie (ASEE). L'ASEE est un organisme privé qui s'occupe de l'enseignement dans les différentes tribus kanak du Territoire. Les écoles sont réparties dans tout le pays.

Le but de ce projet est de nommer des personnes relais qui formeront un comité pour réfléchir sur les langues vernaculaire kanak. Ce comité réfléchira sur la question des langues, voir comment faut il inventer une grammaire et comment introduire l'apprentissage des langues à l'école primaire.

Concernant, le « zuanga » de la région de Kaala-Gomen, Madame POY-YETHY Alice est chargée de former ce comité et avec l'aide de la population, ils réfléchiront sur la langue du « zuanga ». Les programmes proposés par l'ASEE seront l'apprentissage de la culture kanak, de la langue. Cet enseignement sera exclusivement en langue.

3.3.B/ Le Laboratoire des Langues et des Civilisations à Traditions Orales (LACITO).

Le Lacito est un laboratoire de recherche pluridisciplinaire qui se consacre prioritairement à l'étude des langues et des civilisations à tradition orale. Ses recherches s'appuient sur des enquêtes de terrain dans diverses aires linguistiques et culturelles : océanienne, tibéto-birmane, dravidienne, chamito-sémitique, bantou, swahili, balkanique... Les matériaux sont décrits (grammaires, dictionnaires...) et analysés dans leurs composantes linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) ou anthropologiques (interaction communicative, rapport à la nature ou la culture, symbolisme). Ces travaux se situent dans le cadre de problématiques actuelles (typologie, cognition, pragmatique, linguistique historique et aréale...). A travers son programme Archivage, le LACITO développe des outils informatiques répondant au souci de préserver les données recueillies et de les rendre accessibles aux chercheurs et aux communautés concernées. Le LACITO est une unité mixte de recherche (UMR 7107) en partenariat avec l'université Paris III et l'université Paris IV.

Située dans le Centre André-Georges Haudricourt du campus CNRS de Villejuif, elle regroupe environ 50 personnes.

L'étude des quatre cents langues du groupe océanien est prise en charge par des institutions localisées au sein même de la zone Pacifique (Universités d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Fidji, d'Hawaii), mais aussi par quelques Universités et Centres de recherche européens : essentiellement, Norvège, Allemagne, Institut Max Plank (Nijmegen) et France (CNRS). Les chercheurs océanistes du Lacito se consacrent principalement aux langues parlées dans les actuels Territoires d'Outre-Mer (TOM) français : Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie. J.-M. Charpentier et A. François travaillent aussi dans l'ex-condominium franco-anglais des Nouvelles-Hébrides, rebaptisé Vanuatu depuis son indépendance en 1980.

Ces recherches sont menées en collaboration avec les institutions étrangères précitées, par le biais d'accords de collaboration (avec la Research School of Pacific Studies de Canberra), de rencontres régulières (congrès des Océanistes, des Austronésianistes et des Océanistes européens), de visites ou d'échanges de chercheurs.

Recueil et analyse des langues de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu

Plus de la moitié des vingt-huit langues néo-calédoniennes ont déjà fait l'objet d'études approfondies : les recherches en cours visent à réaliser des monographies sur les langues encore insuffisamment décrites, dont certaines sont menacées d'extinction, et à enrichir les corpus disponibles tant sur le plan lexical que syntaxique et littéraire. Les recherches envisagées concernent le fagauvea et le nengone aux îles Loyauté (C. Moyse et I. Bril), le yuanga, le pwapwâ et le pwaamei au nord de la Grande Terre (I. Bril et F. Ozanne-Rivierre), le arhâ, l'ôrôê et les langues de l'extrême-sud (J.-C. Rivierre). Les études linguistiques au Vanuatu concernent les langues du Sud-Malakula (J.-M. Charpentier) et des îles Banks, en particulier Motlav (A. François). Ces langues sont étudiées pour leur morphosyntaxe et leur sémantique propres, et aussi dans une perspective typologique et diachronique.

Reconstruction du lexique proto-néo-calédonien par domaines thématiques (J.-C. Rivierre, F. Rivierre, A. Dufour)

La constitution d'une base de données sur l'ensemble néo-calédonien a débuté par la saisie des nomenclatures botaniques dans une quinzaine de langues à l'aide du logiciel *Mariama*. A terme, la constitution de cette base devrait aider à la reconstruction de terminologies thématiques en proto-néo-calédonien (pnc) ainsi que dans les trois sous-groupes déjà définis sur des critères phonologiques. Cette opération est menée en liaison avec les spécialistes d'Hawaii et de Canberra déjà bien engagés dans la reconstruction de lexiques concernant la proto-culture océanienne et austronésienne.

Phonologie diachronique : modèles de changement dans les langues de Nouvelle-Calédonie (J.-C. Rivierre, F. Ozanne-Rivierre)

Préparation d'un ouvrage présentant les riches modèles évolutifs attestés dans les langues de cet archipel, tant au point de vue segmental que suprasegmental. Cet ouvrage, qui s'inscrit dans la perspective structurale initiée par A.-G. Haudricourt, reprendra certains points remarquables déjà abordés dans différents articles (changements dans les séries consonantiques et tonogénèse, problèmes de nasalité, chute des consonnes finales et diffusion aréale) ; mais de nouvelles analyses seront aussi proposées concernant l'évolution des systèmes accentuels, les changements de structure syllabique, l'enrichissement des systèmes vocaliques, l'émergence et la transformation de consonnes labiovélarisées. Les points développés seront mis en rapport avec des faits parallèles attestés dans la famille austronésienne, mais seront aussi situés dans une perspective panchronique.

Étude des relations entre les langues néo-calédoniennes et les langues du Vanuatu

Participation des chercheurs océanistes du Lacito à un projet initié par John Lynch (University of the South Pacific) concernant les relations génétiques existant entre les langues de ces deux archipels. Il s'agit de rechercher les critères phonologiques, grammaticaux et lexicaux permettant d'établir des liens généalogiques au sein de cet ensemble linguistique et d'évaluer la classification déjà proposée par ce chercheur (*cf.* Lynch, sous presse).

Syntaxe comparative dans le domaine Sud Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Wallis-et-Futuna) (I. Bril, C. Moyse, J.-M. Charpentier, A. François)

L'étude des évolutions et variations dans ces aires linguistiques concernera principalement les points suivants :

- La détermination nominale (quantification et systèmes de classificateurs, relations internominales et types de constructions possessives ou associatives selon les classes de noms).
- Ordre des mots et structures d'actance (systèmes ergatifs, accusatifs ou mixtes et les corrélats de variation dans les systèmes mixtes).
- La phrase complexe (analyse des relations de dépendance et des constructions selon le type de subordination, morphogénèse des subordonnants, etc.).

Autre point plus particulier : le devenir d'une langue polynésienne, le fagauvea (sans doute originaire de Wallis) établi depuis plusieurs siècles à Ouvéa, au contact des langues mélanésiennes de la Nouvelle-Calédonie. L'analyse des traits conservateurs de cet outlier polynésien, mais aussi des changements importants induits par le contact, déjà réalisée par F. Ozanne-Rivierre au plan phonologique, doit être complétée au plan syntaxique par C. Moysse-Faurie.

QUATRIEME PARTIE
IV/ L'élaboration du dictionnaire du « zuanga »

4.1/ Notion de phonétique des langues de la Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, les langues de la région nord qui ont des systèmes de consonnes très riche sont en revanche pauvres en voyelles. Inversement, les langues du sud dont les systèmes de consonnes sont plus simple, ont beaucoup de voyelles.

4.1.A/ Les voyelles

Les voyelles **orales et nasales** : le voile du palais peut être relever empêchant l'air de passer par le nez. Les voyelles produites sont **orales**. Quand le voile du palais est abaissé, il y a une résonance dans la cavité nasale et les voyelles sont **nasales**. On note généralement ces voyelles par un accent circonflexe : exemple : î, ê, â etc... Il n'y a pas de voyelles nasales dans les langues des îles Loyauté, mais elles sont plus présentes dans les langues du sud de la Grande Terre.

Les voyelles **brèves et longues** : certaines voyelles peuvent être émises avec une durée supérieure aux autres. On oppose alors les voyelles **brèves** et des voyelles **longues**. Cette opposition existe dans toutes les langues de la Nouvelle-Calédonie. En écriture phonétique, on note les voyelles longues en faisant suivre de deux points : exemple : [i:], [e:], [a:]. Mais le plus souvent on note en redoublant la voyelle exemple : **ii, ee, aa**.

4.1.B/ Les consonnes

On distingue les consonnes en fonction de deux critères :

- leur mode d'articulation
- leur point d'articulation

4.1.B.1/ Mode d'articulation

On parle de modes d'articulations **occlusives et continues**. Si l'obstacle au passage de l'air est une fermeture complète et momentanée suivie d'une brusque ouverture, les consonnes produites sont **occlusives** : exemple : p, b, t, d etc. Si l'obstacle n'est pas une fermeture complète, mais une simple rétrécissement, les consonnes produites peuvent être prolongé sont appelées **continues** : exemple : f, v, s etc.

Certaines occlusives peuvent être **aspirées**, c'est-à-dire qu'on entend un souffle entre l'explosion et le voyelle qui suit : exemple : th, ph, kh, etc. Ce type de consonnes est omniprésent dans toutes les langues de la Nouvelle-Calédonie.

On distingue parfois dans les consonnes continues, **les fricatives** qui ont une articulation tendue, avec une forte friction au passage de l'air comme le **f** ou le **s** français, et **les spirantes** dont la réalisation est beaucoup plus douce et qui correspondent le plus souvent à des articulations **d'occlusives relâchées**. Cette distinction entre continues fortes (fricatives) et continue douce (spirante) se rencontre dans le **laai** la langue e l'île d'Ouvéa.

Deux types de continues sont particulières : **les latérales et les vibrantes**. Ici, l'obstacle de l'air n'est pas une fermeture complète comme pour les occlusives mais seulement une fermeture partielle à un endroit donné de la bouche.

→ **Les latérales** : la pointe de la langue est en contact avec les dents ou le palais et laisse échapper l'air sur les côtés du lieu de l'articulation. Exemple : l.

→ **Les vibrantes** : on peut produire avec la pointe de la langue, un ou plusieurs mouvements rapides d'ouvertures et de fermeture dits « battements » : r (un seul battement ou roulé).

Enfin, le dernier type de continues que l'on appelle **semi-voyelles** car elles s'articulent au même point que les voyelles i et u. Il s'agit des consonnes **w** (comme « oui » français) et **j** (comme « you » anglais). Dans les langues de la Nouvelle-Calédonie, cette semi-voyelle j est écrite par le **y**.

On distingue également les modes d'articulations **orales, nasales et semi-nasales**. Si le voile du palais empêche l'air de passer par les fosses nasales, on produit des consonnes **orales**, par exemple : **p, b, t, f, v** etc. Si en même temps que l'occlusion buccale, il y a abaissement du voile du palais, l'air peut passer librement par le nez, on produit des consonnes **nasales** comme le **m, n**. Quand le relèvement ou l'abaissement du voile du palais intervient en cours d'émission, on a des consonnes mixtes dites **semi-nasales**. Elle peuvent être pré-nasalisées par exemple : **mb, nd, ng**. On trouve ce type de consonnes dans toutes les langues de la Grande Terre. Elle peuvent être post-nasalisées par exemple : **mp, tn, cn**. Ces consonnes, peu fréquentes dans les langues du monde existent dans la langue du **Némi**, au nord de la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, on fait une différence entre les modes d'articulations **sourdes et sonores**. Lorsque les consonnes se réalisent sans vibration des cordes vocales, on les définit comme consonnes **sourdes** comme le : **p, t, f, s** etc. Et lorsqu'elles s'accompagnent d'une vibration des cordes vocales, les définit comme des consonnes **sonores** comme le : **d, b, v, z** etc.

Sur le Territoire, les langues du Nord et celles des Loyautés possèdent en plus une série de nasales sonores et une série de nasales sourdes.

4.1.B.2/ Points d'articulations

Les modes d'articulations permettent de définir les séries de consonnes. Mais à l'intérieur des séries on peut classer les consonnes en fonction des organes qui servent à leur articulation et du lieu où se trouve la fermeture ou le rétrécissement du passage de l'air.

- **Labiales** : l'articulation se fait au niveau des lèvres.
- **Labio-dentales** comme le « **f** » et le « **v** ».
- **Apicales** : s'articulent avec la pointe de la langue. Elles peuvent être apico-dentales ou apico-alvéolaires.
- **Apico-dentale** : pointe de la langue contre les dents comme le « **t** », « **d** », « **n** » en français.

- **Apico-alvéolaire** : pointe de la langue contre les alvéoles, à la racine des dents au niveau des gencives comme le « t », « d », « n » que l'on trouve en anglais.

- **Rétroflexes** : la pointe de la langue est relevée jusqu'à toucher le sommet du palais, on trouve avec le « t » (**tr**), « d » (**dr**), « n » dans le laai d'Ouvéa.

- **Palatales** : la pointe de la langue contre le palais. « ny » = « gn »

- **Vélares** : la fermeture ou le rétrécissement du passage de l'air se fait avec le dos ou l'arrière de la langue contre le palais mou qu'on appelle le « **voile du palais** », on le voit avec le « k », « g ».

- **Glottales ou laryngales** : il peut avoir une entrave au niveau du larynx.

4.2/ Le dictionnaire du « zuanga »

4.2.A/ Présentation de la langue « zuanga »

Le « zuanga » ou « phwa zua » qui veut dire « la bouche (parler) de zua ». est une langue parlée dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie, au sein des communes de Kaala-Gomen et Ouégoa. La langue emprunta son nom à une crique qui descend vers la mer à travers la plaine de Gomen,

Elle comprend environ 2000 locuteurs et possède plusieurs variantes dialectales entre les tribus de Paimboua et Bondé dans la commune de Ouégoa et à Kaala-Gomen dans les tribus de Tregó, Bwaxadra, Pwaira¹⁴, puis la tribu de Kaamó¹⁵ et Les tribus de Weho, Wemu situées dans la chaîne Calédonienne. Par rapport aux autres langues du nord de la Nouvelle-Calédonie, le « zuanga » a beaucoup évolué sur certains points surtout concernant les tribus de Gomen Sud. En effet, dans toutes les langues du nord, la plupart des mots se terminent par une consonne. Et le « zuanga » a perdu cette consonne finale. Cependant, dans les tribus de Weho, Wemu, Bondé et Paimboua, cette consonne finale n'a pas chuté.

¹⁴ On appellera les tribus : Gomen Sud.

¹⁵ Kaamo : Gomen Nord

Voici quelques exemples pour illustrer :

Le soleil se traduit par : - « **a** » en Gomen Sud

- « **al** » pour les autres tribus.

Se mettre debout : - « **kóó** » Gomen Sud

- « **kól** » pour les autres tribus de la chaîne.

D'un autre côté, la langue a été conservatrice dans un domaine qui a pratiquement disparu dans les autres langues du Nord. Il s'agit de la notion du triel. En « zuanga » il existe des pronoms pour désigner le fait qu'il y ait trois personnes, ou trois choses. Par contre dans les autres villages du nord de la Nouvelle-Calédonie, pour nommer des personnes ou des éléments, on passe directement du duo au groupement de plusieurs personnes ou choses.

4.2.B/ L'intérêt culturel pour la Nouvelle-Calédonie

Ce dictionnaire comme tous les autres qui ont été fait, permettra dans un premier temps de préserver la langue. En Nouvelle-Calédonie il y a déjà quatre langues qui ont disparu. Comme les langues évoluent rapidement, il est primordial de conserver la langue telle qu'elle est parlée de nos jours. Et dans les années à venir, le dictionnaire permettra de voir si il y a une évolution de la langue.

De plus, avec ce dictionnaire il sera possible d'avoir une vue globale sur toutes les langues du Territoire. Mais aussi de comparer les langues entre elles afin de voir si il existe des similitudes entre elles.

4.2.C/ L'importance de la coutume pour le recensement des mots

Cette partie s'articulera autour d'une citation extraite de Do Kamo un bouquin de Maurice LEENHARDT qui dit ceci : « La chefferie calédonienne, dont l'autorité repose tout entière sur le prestige de la parole, confirme étrangement ces observations. Le chef a pour tâche de rappeler dans des discours nourris, toutes les

traditions, alliances, et heures fameuses de clan, tous les engagements, tout son honneur ».

Le recensement des mots ne se fait n'importe comment. Il faut suivre le chemin coutumier. Ce chemin coutumier menant vers la Grande Case du Grand Chef. En effet, la bénédiction du Grand Chef est indispensable pour ce genre de travail. Lui seul détient le pouvoir de choisir si les habitants collaborent ou pas avec les chercheurs. La parole du Grand Chef est sacrée, elle est très symbolique car seul, le Grand Chef pourrait évoquer les récits mythiques très anciens. C'est pourquoi, qu'il est important de savoir qui sont ses sujets et qui est surtout son porte-parole. C'est au porte-parole que l'on présente le « geste coutumier » signifiant le respect que l'on porte à notre interlocuteur. Un étranger ou une personne qui n'a aucun lien avec la grande chefferie ne doit pas consulter le grand chef sans passer par les sujets. Dans les croyances kanak, le fait d'offenser cette règle peut avoir des conséquences graves pour la famille ou le clan. En effet, ils risquent même l'exclusion hors des terres de la région, ou peut provoquer une poisse dans la famille. Généralement, le geste coutumier est constitué d'une étoffe, d'un tabac et de l'argent. Il n'y a pas de sommes précises accompagnant le geste. Cela peut varier de cinq euros à vingt euros voire plus. Ce qui importe c'est le « geste », c'est le fait d'avoir penser à marquer son respect et son humilité envers son interlocuteur. Ensuite, le porte-parole du Grand Chef présente la personne étrangère, ce dernier ne doit pas parler, les présentations du geste coutumier se font en dialecte entre les deux protagonistes. Par la suite, le Chef donnera son accord, et le plus souvent souhaite la bienvenue la Grande Case¹⁶ et donne la bénédiction de travailler.

Et c'est à la suite de cette présentation, que la requête de l'enquêteur pourra se concrétiser. Le Grand Chef informe ces sujets du travail qui sera effectué dans sa région. Puis ses sujets, avertiront à leur tour aux petits chefs de chaque tribu. Et à chaque fois que l'on rentre dans une nouvelle tribu il faut toujours présenter un nouveau geste. Cela est très important, dans la coutume kanak car le respect d'autrui est la base de la coutume. Avec l'accord du Grand Chef, il est plus facile de circuler librement au sein de toutes les tribus de la région.

Par contre, si le Grand Chef n'est pas d'accord ou si on n'oublie de demander l'accord, il existe toujours la possibilité de passer par la voie administrative c'est-à-

¹⁶ « La Grande Case » est une image pour parler de la région où règne le Grand Chef.

dire par la mairie. Mais le travail sera plus difficile car, les habitants seront moins coopérants, plus réticents.

4.3/ L'usage futur du dictionnaire

Dans cette partie, on définira quelques points concernant l'usage futur du dictionnaire. On abordera différentes solutions, afin de voir son utilité au sein de la société calédonienne et pourquoi pas à d'autres pays.

4.3.A/ L'enseignement

Il y a eu de nombreuses interdictions depuis la colonisation concernant l'apprentissage des langues kanak à l'école. C'était un sujet, qui créait des polémiques en Nouvelle-Calédonie. A présent, l'enseignement de certaines de ces langues est d'actualité au sein des écoles du Territoire. De nouvelle loi ont été voté en juillet 2006 :

Arrêté n° 2006-2825/GNC du 27 juillet 2006 portant ouverture d'un concours externe spécial pour le recrutement de douze professeurs des écoles du cadre territorial de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté :

Art. 1^{er} : *Il est organisé à compter du 13 octobre 2006 un concours externe spécial pour le recrutement de douze professeurs des écoles du cadre de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa et dans les chefs-lieux des provinces nord et îles loyauté.*

L'ouverture d'un centre est subordonnée, pour chaque chef-lieu, à un nombre de candidats inscrits supérieur à cinq.

Art. 2 : *Les langues ouvertes au concours sont : le Drehu, le Nengone, le Paicî, L'Ajie, le Nyelâyu, le laai et le Xârâcùù. [...]*

Maintenant, que l'enseignement de ces langues est à l'ordre du jour, il existe tout un travail de recherche qui se fait autour de ces langues et plus pour les langues kanak possédant le moins de traces écrites. Ce sont les linguistes du Laboratoire des Langues et des Civilisations à Traditions Orales (LACITO), ainsi que des universitaires Néo-zélandais et Américains qui ont copieusement étudiés ces langues. Cependant ces travaux, sont restés à la dispositions des chercheurs, la population n'a malheureusement pas eu l'opportunité de consulter ces études de hautes qualités. Ces linguistes ont recueilli les traditions, étudié le vocabulaire, organisé en lexiques, étudié la grammaire

À propos du dictionnaire du « zuanga », un travail de recensement de mots à été fait par la linguiste BRIL Isabelle auprès de la population de la région de Kaala-Gomen en Nouvelle-Calédonie. Ce recensement permet d'avoir tout ou un maximum de vocabulaires possible et voir également les anciens mots, anciens termes utilisés dans le temps. Voici un petit extrait de certains mots que j'ai pu recenser avec Madame BRIL.

4.3.A.1/ Le vocabulaire

1.1 FONCTIONS NATURELLES

faim il a faim	Alavwu E alavwu
soif il a soif	E awö kudo
sa salive	We vwa-je
avaler	Nôme
s'étrangler	(trabwa ni noo je)
cracher	Zume
avoir le hoquet	
roter	Kabho
se racler la gorge	
vomir	Muga

éternuer	Chiwe
se moucher	Nhi
morve	Têi
sa —	Têi jo
souffle	Chena
son —	Chena je
respirer	Chena
souffler	Ui
bâiller	Howala
être fatigué	Bwovwo
se reposer	Treejena
dormir	Maani
ronfler	Phuvwu
rêve	Noi
son rêve	Noi je
il rêve	E noo !
rêver éveillé, les yeux ouverts	Nono
somnambule	Mhââ
s'agiter en dormant	mhââ
s'éveiller	Noo
se lever	Cabo
il se lève	E cabo
réveiller qqn	Phuja (je), phwia
je te réveille	Nu phuja co
se lever tôt le matin	
rire	Kiga
pleurer	Gi
pleurnicher (bébé)	Môzi ,
crier	Kââ
crier (aigu)	Kiri
avoir froid	Haxabu , kabu
avoir chaud	Too
sueur	Trirê
odeur	Bö
son —	Bö je

Ce travail est également intéressant pour les habitants de Kaala-Gomen car cela permet de faire une rétrospective est essayer de retrouver les mots anciens. Beaucoup ont apprécié ce travail, car eux même remarquèrent cette probabilité de disparition de la langue à petit feu. Des mots n'ont malheureusement pas été trouvés pour l'instant, mais ce travail continue encore. Le « zuanga » fait partie du programme scolaire du collège de Baganda à Kaala-Gomen. Le professeur se base sur quelques études qui ont été effectuées auparavant par quelques chercheurs. Les cours se restreignent aux mathématiques c'est-à-dire voir les différentes manières de compter en « zuanga ». Il est important pour un enfant kanak de distinguer des

différents éléments. Les anciens donnent beaucoup d'importance à la façon de parler la langue. On ne compte pas n'importe comment. Il faut bien différencier les éléments à compter. On ne compte pas des personnes et des voitures de la même façon.

4.3.A.2/ La numérotation

Voici l'analyse qu'on a pu en tirer :

Les anciens comptaient sur la base de cinq.

Poxe : 1	Poni-ma-xe : 6 (5 et 1)	Truci-bwa-poxe : 11 (10 sur 1)
Potru : 2	Poni-ma-dru : 7 (5 et 2)	Truci-bwa-potru : 12
Poko : 3	Poni-ma-go : 8 (5 et 3)	Truci-bwa-poko : 13
Popa : 4	Poni-ma-ba : 9 (5 et 4)	Truci-bwa-popa : 14
Poni : 5	Truci : 10	Truci-bwa-poni : 15

Truci-bwa-poni-ma-xe : **16**

Truci-bwa-poni-ma-dru : **17**

Truci-bwa-poni-ma-go : **18**

Truci-bwa-poni-ma-ba : **19**

Axe egu : **20**

« Axe egu : 20 » signifie une personne complète en comptant les doigts et les pieds.

En « zuanga », on compte différemment : les tissus¹⁷, les régimes de bananes, les mains de bananes, les morceaux, les rangées, les paquets, les tas, les champs d'ignames, les personnes (êtres vivants), les pieds de bananiers, les chose animées, les choses inanimées, et une ancienne façon de compter qui le comptage des paire de roussettes.

¹⁷ Cf : annexe 4

Voici, les différentes façons de compter en « zuanga ». Et il faut les savoir, car il est important pour les anciens que la nouvelle génération sache faire les différences entre toutes ces manières de compter. Actuellement, dans les écoles, les élèves n'échappent à pas à cette partie concernant la numérotation. L'écrit n'existant pas encore au sein de la société kanak de Kaala-Gomen, les anciens sont particulièrement exigeant sur la langue.

Un autre élément primordial pour l'enseignement est bien entendu la grammaire. En effet, établir des règles de grammaire pour une langue dont il n'existe pas ou peu d'écrits est une tâche bien difficile. Au sujet de l'élaboration du dictionnaire du « zuanga », la grammaire est de rigueur.

4.3.A.3/ La grammaire (cf : annexe 5)

La grammaire est une des parties les plus importantes car elle sert à l'enseignement de la langue. Elle permet de comprendre le fonctionnement de la langue.

De plus, on peut remarquer les tournures de phrases ou encore la composition des mots en langues tels que :

- Un avion se dit : « wo phu », (ancien mot) si on traduit littéralement cela veut dire « bateau qui vole ».
- Une montre se dit : « hinó a » : qui veut dire « la marque du soleil ».
- Une cuillère se dit : « ba-rui » : qui signifie « pour puiser ».

Comme on peut le voir ces mots composés qualifient des éléments qui ont été importé en Nouvelle-Calédonie. Des objets qui n'existaient pas dans le quotidien de la société kanak. Dans ce cas, l'appellation des objets se construit par rapport à l'utilité de l'objet en question. Autrement, les éléments sont prononcés comme on français comme :

- La bière qui devient « bie ».
- Le cheval qui devient « covha ».
- La perruche qui devient « pwiri »...

Tous ces éléments sont primordiaux pour le bon fonctionnement de l'enseignement d'une langue. A partir, de l'instant où tout sera mis en place, le

dictionnaire serait un support important. C'est pourquoi, en supplément du dictionnaire il y aura un recueil de contes qui sera mit à disposition des écoles.

4.3.B/ Le recueil des poèmes et contes

Lorsque l'on parle des contes, on parle également de la littérature orale. Les contes sont des moments de rencontres et de convivialité dans les tribus kanak. Le conteur se positionne devant son auditoire. Ces derniers forment un demi-cercle autour du lui. Sa voix emmène les auditeurs pour un voyage rétrospectif dans les contes et légendes kanaks.

Autrefois, lorsque les enfants rentraient de l'école, ils devaient aller couper du bois pour la cuisine, faire les devoirs ensuite tous les soirs la mère leur contait des histoires et bien souvent les mêmes histoires revenaient à chaque fois. Dans le témoignage de Madame POYMEGNA Dohouva conteuse dans la région de Kaala-Gomen dans le Nord, « tous les soirs, ma tante contait la même histoire » et à son tour, elle fait part de ses contes à ses enfants ainsi qu'aux enfants de la tribu. Ces contes sont un moyen de préserver et communiquer les croyances également les interdictions. D'ailleurs, le thème qui revient souvent dans les contes est le lien entre l'homme et la nature. Par exemple, on remarquera la présence d'une chouette ou encore d'un banyan qui sont les médiateurs de la nature.

Pour l'élaboration du dictionnaire, il est important de recenser les contes. Car c'est dans les contes qu'on trouve les anciens mots, les différentes tournures de phrases. Après avoir transcrit et traduit un conte, on découvre plusieurs mots et de nombreuses questions en émanent. Voici une petite berceuse en « zuanga » :

Il s'agit d'un dialogue entre la chouette et le chef.

Le Chef : « *Ti jili ?* »

La chouette : « *Ma inru Mwe* ».

Le Chef : « *Xa jo a wi ?* »

La chouette : « *Nru a kaze* ».

Le Chef : « *Kaze kaza ?* »

La chouette : « *Kaza duci* ».

Le Chef : « *Kó ia ?* »

La chouette : « *Kó Wabi* ».

Le Chef : « *Nruã kee manri wozo jo, a_daa-mi paji nru* ».

La chouette : « *Nru hãxa ma azo* ».

Le Chef : « *Nre hayu-nri ma e mãyo* ».

La chouette : « *Xa gele da ?* »

Le Chef : « *Gele jua* ».

La chouette : « *Xa póniza ?* »

Le Chef : « *Xa tre po-tru* ».

Traduction :

Le Chef : « *Qui est-ce ?* »

La chouette : « *C'est moi, la chouette* ».

Le Chef : « *Mais où vas-tu ?* »

La chouette : « *Je vais à la pêche* ».

Le Chef : « *Que vas-tu pêcher ?* »

La chouette : « *Je vais pêcher les crabes* ».

Le Chef : « *Où ?* »

La chouette : « *A Wabi* ».

Le Chef : « *Déposes ton sac et ta barre à mine et viens me chercher les poux* ».

La chouette : « *J'ai peur car tu es le Chef* ».

Le Chef : « *Fais le quand même car cela me gratte* ».

La chouette : « *Mais qu'est-ce qu'il y a ?* »

Le Chef : « *Il y a des verrues* ».

La chouette : « *Et combien ?* »

Le Chef : « *Il y a deux verrues* ».

Le recueil qui sera mis en place, servira aux enfants des écoles. Si jamais, ils butent sur un mots en lisant les histoires ils pourront se servir du dictionnaire. Et le plus souvent, les exemples présentés dans le dictionnaire sont tirés de ces contes.

La transcription des contes est un travail très minutieux. En effet, on enregistre un conteur et par la suite transcrire mot pour mot tout ce qu'il a dit, pour effectuer des supports audio. Ce qui a de plus dure, c'est que le conteur parle rapidement et dans la plupart des cas il mâche les mots. En plus d'un recueil de contes, il y aura des enregistrements qui seront mis en ligne (avec l'accord du conteur) sur Internet par le biais du site Internet du LACITO de Paris. On pourra entendre les contes en langue et suivre en même temps. Ce moyen, est la meilleure façon de faire découvrir les langues à ceux qui ne connaissent pas la Nouvelle-Calédonie.

4.3.C/ Le dictionnaire comme outil de médiation culturelle

Le dictionnaire servira aux autres ethnies ou aux autres personnes non locutrices de la langue, d'avoir un aperçut sur le « zuanga ». Il sera possible de faire des études comparatives entres les différentes langues existantes en Nouvelle-Calédonie. Dans un témoignage recueilli, une personne a démontré en quoi l'élaboration d'un dictionnaire de traduction de « zuanga » est un besoin pour la population locale. Elle a remarqué que les générations futures et celle d'aujourd'hui ne parlent pas la langue maternelle ou la parle très mal. Elle a mit le doigt sur l'impact de ce projet pour l'école. Cependant elle précise : « la langue doit s'apprendre premièrement à la maison, c'est le rôle des parents de perpétuer notre langue aux enfants ». L'école, pour elle est un moyen de comprendre la langue, comprendre comment elle fonctionne.

Le dictionnaire pourrait être un moyen de communication avec l'étranger. L'étranger est bien souvent craint par la population locale, surtout par les plus âgés qui ne parlent peu ou pas la langue française. L'étranger peut être le « blanc » français ou caldoche (calédonien de souche européenne) ou encore d'autres personnes ne faisant pas partie de la région et surtout ne parlant pas la langue. La plupart des personnes âgées à Kaala-Gomen comprennent à peine le français et le parle peu.

A Kaala-Gomen, en ce qui concerne l'administration, la mairie a engagé des personnes de la région justement pour expliquer en langue à ceux qui ne comprennent pas le français les démarches à faire pour obtenir une quelconque aide. Le problème remarqué, est la communication avec les gendarmes de la commune qui sont exclusivement français.

Le dictionnaire pourrait être la médiateur entre ces ethnies présentes au sein de la commune de Kaala-Gomen.

CONCLUSION

On a pu constater dans les points précédents que l'écrit est indispensable pour les sociétés à tradition orale. Ces sociétés sont contraintes à suivre l'évolution et sont souvent amenées à perdre ou à changer leurs modes de vie. Dans la société kanak, les mœurs et les coutumes sont omniprésents. La parole est celle qui établit les règles de vie de la société. On a pu voir l'importance de la parole dans la société kanak. L'usage du discours n'est pas donné à tout le monde. Les femmes et les jeunes sont mis à l'écart. Les anciens parlent car ils détiennent la sagesse et la connaissance. La parole est présente dans l'art. Les sculptures rappellent aux vivants que les ancêtres sont parmi eux. Ils protègent et les avertis qu'ils voit tout ce que l'homme que faire de bien ou de mal. La sculpture est celle qui informe de la Case est le lieu de l'échange, lieu où réside la connaissances et le respect.

En outre, par l'oralité dans la tradition on a pu voir l'importance de passer à la phase de l'écriture. On remarque un potentiel risque de perdre ces traditions avec les différents facteurs de l'évolution. Il devient indispensable de garder des traces écrites d'où la solution de faire un dictionnaire de traduction en langue et en français. Effectivement, pour faire un dictionnaire il est nécessaire de savoir les bases de la linguistique qui permettront au bon déroulement du travail de transcriptions phonétiques de la langue.

En effet, dans la région de Kaala-Gomen, la langue est de moins en moins parlé par les enfants. C'est pourquoi, le dictionnaire est essentiel pour perpétuer l'usage de la langue.

Ce dictionnaire est un moyen de communication entre les différentes ethnies présentes sur le Caillou. Il servira surtout, à l'apprentissage des langues vernaculaires. Grâce, à ces documents écrits, les générations futures pourront analyser l'évolution des langues.

L'élaboration d'un dictionnaire n'est pas une tâche simple à effectuer. L'établissement de la grammaire d'une langue est tout aussi compliqué. Mais, l'investissement, de la population locale et des professionnelles de la linguistique sont les meilleurs facteurs pour mener à bien ce projet de préservation de la langue.

Par ce travail de recherche, j'ai pu voir l'importance de sauvegarder un patrimoine oral. Etant locutrice d'une langue possédant peu de traces écrites, ce fut un investissement personnel et très enrichissant. J'ai eu l'opportunité de travailler avec des linguistes du CNRS de Paris, et ainsi voir les différentes questions qu'ils pouvaient se poser.

Enfin, tout cela me conforte dans ma vocation de préserver ma culture, de promouvoir les artistes calédoniens, océaniens, l'art kanak. Et, ce travail est une porte qui m'ouvrira vers le vaste univers de la Culture afin que je puisse partager mes ambitions, mes idées culturelles, et démontrer aux habitants locaux la richesse de notre culture et les intéressés aux autres cultures.

Bibliographie

BAYLON, Christian, *Sociolinguistique*, Coll. Fac.linguistique, éd. Nathan Université, 1996.

BENZA, Alban, *Nouvelle-Calédonie vers l'émancipation*, Coll. Histoire, éd. Gallimard, Paris, 1998.

BOYER, Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, Coll. Les topos, éd. Dunod, Paris, 2001.

CALVET, Louis- Jean, *La tradition orale*, Coll. Que sais-je ?, éd. PUF, Paris, 1984.

CAUBET, Dominique, CHAKER, Salem, SIBILLE, Jean, *Codification des langues de France*, éd. L'harmattan, 2002.

CERQUIGLINI, Bernard (sous la direction), *Les langues de France*, éd. PUF, 2003.

GUIART, Jean, *La terre est le sang des morts, Nouvelle-Calédonie du passé au présent*, éd. anthropos, Paris, 1985.

HAUDRICOURT, André, De La FONTINELLE, Jaqueline, FAURIE, C- Moïse, RIVIERE, Françoise, RIVIERE, Jean-Claude, *Les langues mélanésiennes de la Nouvelle-Calédonie*, Coll. Eveil, Nouméa, 1979.

LEENHARDT, Maurice, *Langues et dialectes de l'Austro-mélanésie*, Travaux de mémoire de l'institut d'ethnologie, éd. Institut d'ethnologie, Paris, 1946.

LEENHARDT, Maurice, *Do kamo la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Coll. Tel, éd. Gallimard, Saint-Amand, 1985.

MERLE, Isabelle, *Expériences coloniales, la Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Coll. Histoire et Société, éd. Belin, Paris, 1995.

NAEPELS, Michel, *Histoires de terres kanakes*, Coll. Socio-histoires, éd. Belin, Paris, 1998.

ZEITOUN, Elisabeth (directrice scientifique), *Fait de langues « les langues austronésiennes »*, Coll. Revue linguistique, éd. Ophrys, Paris, 2004.

WALTER, Henriette, *Le français dans tous les sens*, Coll. Livre de poche, éd. Robert Laffont, Paris, 1988.

YAGUELLO, Marina, *Alice au pays du langage « pour comprendre la linguistique »*, éd. Seuil, Paris, 1981.

Revues

Les premiers hommes, Science Humaines, N°126, Avril 2002 pp. 30, 32, 36, 38.

L'étrange Etranger, Télérama hors série, septembre 2006, p. 83.

Annexes

Annexe 1

Alphabet phonétique international

En français, il y a **26 lettres**, **37 phonèmes** et plus de **130 graphèmes** différents. Un phonème correspond à une unité de son et un graphème est une occurrence graphique de ce son.

19 voyelles :

12 voyelles orales :

4 voyelles antérieures

Mot-clé Autres graphèmes

[i] lit stylo, île, maïs, meeting

[é] télé Parler, nez, pied, messieurs, poignée, volontiers

[è] règle chienne, merci, jouet, mais, maître, payer, treize, être, Noël, volley

[a] sac à, femme

4 voyelles centrales

Mot-clé Autres graphèmes

[U] lune sûr, eu (avoir au passé composé)

[e] je

[É] feu noeud, jeûne

[F] fleur coeur, club

4 voyelles postérieures

Mot-clé Autres graphèmes

[U] poule où, goûter, football, août

[O] vélo landau, bateau, drôle,

[O] pomme album, alcool, capharnaüm

[A] pâte

4 voyelles nasales :

Mot-clé Autres graphèmes

[D] un parfum

[C] lapin chien, pain, peinture, daim, imparfait, syndicat, sympa

[B] gant dent, jambe, empereur, paon, Caen

[l] ballon ombre, punch

3 semi- voyelles :

Mot-clé Autres graphèmes

[J] pied crayon, sole il, paille, hyène, païen

[V] huit sueur, suave, ennuyeux

[W] doigt ouate, wallon, équateur, moelle, poêle, croît, asseoir (+ nasale : loïn)

18 consonnes :

(10 occlusives) :

Mot-clé Autres graphèmes

[p] pile appartement

[b] bol abbaye

Bilabiales

[m] mur flamme

[t] table datte

[d] dé addition

[n] noeud anniversaire

Dentales

[G] ligne manière

[k] cadeau qualité, képi, accord, orchestre, ticket, coq

[g] gâteau bague, aggraver, second, ghetto

Vélares

[N] parking

<http://phonetique.free.fr>

(6 fricatives) :

Mot-clé Autres graphèmes

[f] flûte phare, affaire

Labiodentales

[V] valise wagon

[S] soleil poisson, citron, garçon, démocratie, science, asthme, six

Dentales

[Z] maison zoo, deuxième, blizzard

[H] chat short, schéma, fasciste

Palatales

[j] jupe girafe

(2 vibrantes) :

Mot-clé Autres graphèmes

[l] lampe elle

[R] roue beurre

Annexe 2

Vocabulaire

2. LE CORPS HUMAIN

1.1/ L'anatomie

2.1.1 / Termes généraux

FRANÇAIS	ZUANGA
apparence, aspect, photo son — son corps	Egu, Hênu Henua je Phägòò je
sa chair	Pizoo je
sa peau	Cii pagòò je
droite, sa main droite gauche, son côté gauche	Bwa mhwa Hii je bhwa mwa Mhò Kolo je mhò
os son os	Du Du ije
sang son sang	Kura Kuraa je
veine	Wa
articulation	
ses tendons	
poil son poil	Pu Pu ije (généralement on précise un « poil » d'une partie du corps)
poils du corps	

1.1.2/ Tête

sa tête	Bwa je
son crâne	Pi bwa je
son occiput	
sa fontanelle	
sa cervelle	
ses cheveux	Pu bwa je
mèche sur le front, huppe	
grisonnant, à cheveux gris	
cheveux blancs	Pu-bwa pozo, huvado
albinos	köövöloö
chauve	Thra
son front	Bweedro
sa tempe	
sa face, son visage	Alamee je
son oreille	Kîni je
son pavillon d'oreille	Drò kîni je
son trou d'oreille	Phwè kîni je
son lobe d'oreille	
son œil	mee je
son arcade sourcilière	
son blanc de l'œil	
son iris	
son globe de l'œil	

son nez	Mweedi -je
les ailes de son nez	
sa joue	
ma, ta, sa bouche	Pwa-nu, jo, je
ses lèvres	Ci pwa je « ci-vwa-je »
sa dent	Paroo-je
trou des dents manquantes	Wau
sa langue	Khûmee je
son cou	Nröö je
sa lnette	
son gosier, sa gorge	
sa nuque	Puvhuu je
sa pomme d'Adam	
son menton	
sa barbe	Pu pwa je

1.1.3/Le tronc

ventre	Kiö
son ventre	Kiö je
son dos, son envers	Duu je
son dos, sa colonne vertébrale	Duu je
son côté, son flanc	
son sternum	
ses côtes	Pâlâwe ije
sa poitrine (torse)	
sein	(po) thi
son —	thii jé
son nombril	Bozoo je
cordons ombilical	
son —	

Annexes 3

Grammaire

Différentes utilisations de « xo »

- E mani xo pwalamwaji-je, enò e.
Cet enfant dort longtemps.
- Enò e, e za mani xo pwalamwaji-je

- E kija ui a-baa-je xo emwee e
- Egu e, e kija nye a-baa-je (Sophie)

Thématisation, forme marquée

Lie meevu*, li pekueli pexa nye thoomwa

Les deux frères se détestent à cause de cette femme

- «* lie meevu » : forme marquée

Forme neutre

Li pekueli li pexa nye thoomwa xo lie meevu

Ils se détestent à cause de cette femme ces deux frères.

On ne met pas d'accent, on retrouve cette forme dans les contes.

XO : marque d'agent

E gi meni e
Cet oiseau pleure.

E gi na bwa ce xo meni e
Cet oiseau sur l'arbre pleure.

Les déictiques

DEICTIQUE			ANAPHORIQUE			
	Déictique x 1	Déictique x 2	Déictique x 3	Anaphorique du discours	Connu du passé des interlocuteurs	Hors référence
Valeur spatiale	« è » (près du Locuteur)	« ba » prospectif proche	« óli » loin visible	« nra* »	« ó »	(Non trouvé)

« je » celui	« je »	« jeba »	« je-óli »	je-nra	Je-ó	
endroit	« ene »	« ene- ba »	« enóli »	« enra »	« ene-ó »	
« nye » ceci	« nye »	« nye- ba »	« nyóli »	« nye-nra »	« nye-ó »	

La liste n'est pas exhaustive.

* « nra » : on écrit pour le moment « nra », on met le « r » pour faire la différence entre de le « n » inter dentale et alvéolaire. Donc, on écrit « nr » pour désigner les alvéolaires. Cette façon d'écrire est provisoire, il faut consulter des phonéticiens qui pourront proposer une solution d'écriture.

Les directionnels

Déictiques directionnels		Directionnels			
« mi » vers le locuteur L ←	« ó » s'éloignant du locuteur L →	« è » en travers	« da » haut	« du » bas	« boli » bas loin
		« Eno-è » Endroit	« Ene- da »	« Ene- du »	« e-boli »
			« Nye- da »	« Nye- du »	« Nye-boli »

- Ti emwe ma la-du ?

Qui sont ces garçons en bas ?

- Ti thomwa ma la-da ?

Qui sont ces filles la haut ?

- Ti egu ma la-boli ?

Qui sont ces gens en bas (loin) ?

Les suffixes nominalisateurs

Il s'agit de suffixes que l'on ajoute aux verbes pour en faire des noms.

« vwo »

« tii » : écrire

« tii-vwo » : une lettre, un livre, un cahier

« nraa » : donner

« nra-vwo » : les cadeaux, les coutumes

« nrii » : cueillir

« nri-vwo » : la cueillette

Mó a nri-vwo : allons faire la cueillette.

Les suffixes saturateur de transitivité

« hine » : savoir

« hine-vwo » : intelligent

« hibhine » : ignorer

« hibhine-vwo » : être ignorant.

Les différentes fonctions de « xa »

1/ Il exprimerai l'incertitude. On traduirait par : *une certaine*.

- *E trône kôbwe me gele xa thoomwa xa Mwani-mi.*

Il avait entendu parlé de l'existence d'une certaine femme, c'est Mwami-ni.

- « *Kavwo jo nrôli xa thoomwa na kôbwe Mawani-mi ?* »

« N'as-tu pas vu une certaine femme qu'on appelle Mwani-mi ? »

2/ Il exprimerai la répétition.

- *Nra za **xa** bwovwó a-e Jae : « Kanri nru bwovwo ».*

Quand Jae fatigue de nouveau il dit : « Canard, je suis fatigué. »

Les différentes formes de « où ».

Il existe plusieurs façons de demander où se trouve une personnes ou un objet. On utilise i, ia, ea.

« ea » :

On utilise « ea » avec des verbes non statique, avec les verbes de mouvements.

- *E a ca **ea** nye loto e.*

Cette voiture va jusqu'où?

« i » et « wi » :

Il fonctionne avec les pronoms, nru, je, ló, la et fonctionne uniquement avec les humains. « wi » pour parler des humain, non-humains et ojets.

- *I caaja ?*

Où est papa ?

- *I je ?*

Où est-il ?

- *E a **wi** ?*

Où vas t'il ?

- *E a **wi** nye kuau e ?*

Où va ce chien ?

Remarque :

La différence entre « i » et « wi » est l'emplacement du sujet. Avec le « i » le sujet est placé après, et avant quand on emploie « wi ».

« ia »

Interrogatif statique utilisé avec tout.

- *la nye abaa je thoomwa ?*

Où est sa sœur ?

- *la la egu ?*

Où sont les gens ?

Les prépositions marqueurs de temps

Passé	Présent	Futur	Hypothétique
« u », « ogi » <i>Jo ogi a-du</i> <i>Bwaabu* ?</i> As-tu déjà parti en France ?	Ø	« zoma » <i>E zoma a-du</i> <i>Bwaadu ?</i> Il partira en France.	???

* « *Bwaabu* » signifie « en bas. ». A Kaala-Gomen, pour parler de la France on utilise ce terme.

Egu da bwaabu : Les gens qui viennent d'en bas ou d'ailleurs : les français.

Les aspects

L'habitude

« ku » : e nre **ku** nre ! Il le fait habituellement !

La répétition

« xa » ; « oxe »

- E **xa** uja. Il est revenu.
- E wa **oxe**. Il recommence à chanter.

Le fréquentatif

« nre »

- E **nre** thruâ me. Il nous ment souvent.
- Kavwo **nre** mógu egu e. Il ne travaille pas souvent cet homme là.

Le progressif

« ge »

- Kavwo **ge** je pwaa ce ma **ge** je maanri. Il n'est pas en train de couper du bois mais il est en train de dormir.

Le duratif

« go »

- E maanri **go**. Il dort encore.

Le persistif

« jenra »

- E zóó, xa za phee je du **jenra** xo we. Il nage, mais l'eau continue de l'emporter.
- E gi **jenra**. Il pleure encore.

Le révolu : ne...plus

« kavwo... mwa »

- **Kavwo** nru enró **mwa**. Je ne suis plus un enfant.
- **Kavwo** trooli mā **mwa**. Il n'est plus malade.

Le contraste

« dra »

- Jo yuu nre ma nru **dra** a-du. Tu restes ici car je descends plus bas.

« tree »

- la **tree** threi mae hābu vwo la yaaze mwa. Ils coupent la paille avant de couvrir la case.

Pas... encore

« Kavwo... go »

- E uja ? Hai, **kavwo** uja **go**. Il est arrivé? Non, il n'est pas encore arrivé.

Encore... jamais

« kavwo... nre...go »

Kavwo nru **nre** a-du **go** Bwaabu/ Frans. Je ne suis encore jamais parti en France.

Faillir, manquer de

« jaxa »

- **Jaxa** vwo kãālu enró nri. Cet enfant a faillit tomber.

Venir de, tout juste

« maza »

- E **maza** a nye. Il vient juste de partir.

« hó »

- E **hó** a nye. Il vient juste de partir.

- La **hó** nre. Ils l'ont fait récemment.

Il peut qualifier également les objets.

- **Hó** loto. Les nouvelles voitures.

Le restrictif rester à, ne faire que

« gu »

- La hû, kavwo la vhaa, la **gu** trabwa wãānra. Ils sont silencieux, ils ne parlent pas, ils ne font que s'asseoir.

Les modalités

L'ordre

« gu »

- **Gu** hemi pwa*a* jo ! Fermes ta bouche ! La ferme !
- **Gu** nre la nru kûj*aa* jo ! Fais juste ce que je te dis.

Ne...pas

« kebwa »

- **Kebwa** ubó pwa ! Ne sors pas dehors !

La possibilité

« kó-zo »

- **Kó-zo** nra jo a-du trabwa ? Pourrais-tu t'asseoir ?

L'interdiction

« kaabu »

- E **kaabu** nra mó pwee-nri nró nri. Il est interdit de pêcher ce poisson.

L'impossibilité

« kóraa »

- **Kóraa** nra nru mǎānri. Il m'est impossible de dormir.

L'autorisation

« kugó »

- Pu **kugó** nru vwo nru vhaa cai jo. J'ai l'autorisation de te parler.

« kee »

- La **kee** nru vwo nru phe wô. Ils m'ont autorisé à prendre le bateau.

Avoir envie de...

« avwo »

- **Avwo** nru huu layó. J'ai envie de manger de la viande.

« axa »

- **Axa** loto nru. J'ai envie d'avoir une voiture.

« ai »

- **Ai nru nye nró e.** J'ai envie de ce poisson là.

L'expression du doute

Ne pas savoir

« yaamwa »

- **Yaamwa me da la ló trôônre.** On ne sait pas ce qu'ils ont entendu.

Peut être

« poxe nra »

- **Poxe nra e zoma uja monro.** Peut être qu'il arrivera demain.

Sûrement

« weenra »

- **Kavwo me wero ponye me weenra me e zoma ló bózi me.** On a pas fais de bruit, parce qu'ils nous taperont sûrement.

Pas nécessaire

« hãbao »

- **Kixa nra ló hãbao thoomwa ma lo e.** Elles ne servent à rien toutes ces filles là.

En vain, sans résultat

« pe-u »

- **Nru môgu nri pe-u.** Je travaille en vain.

- **Mo vhaa nri pe-u.** On parle dans le vide.

Faire exprès

« dra-pu-nre »

- **Kavwo dra-pu-nre.** Il ne l'a pas fait exprès.

- **E dra-pu-nre vwo mããnri.** Il fait exprès de dormir.

De travers

« ala »

- E **ala** la mweje je. Il a un comportement maladroit.

Rapidement

« kazubi »

- E hovwo **kazubi**. Il mange rapidement.

Lentement

« ka-maaje »

- E hovwo **ka-maaje**. Il mange lentement.

« beloo »

- E môgu **beloo**. Il travaille lentement.

Avoir la paix

« trenrenre »

- Mo **trenrenre** nra koi enró ma ló. On a la paix quand les enfants ne sont pas là.

Annexes 4

La numérotation

Comptage des tissus.

Le mot *tissu* se dit « ci-kabwa » qui signifie « la peau du diable ».

- haxe ci-kabwa : un tissu
- hatru ci-kabwa : deux tissus...
- hako ci-kabwa
- hapa ci-kabwa
- hani ci-kabwa ...

Comptage des régimes de bananes.

Banane se dit « camwa ».

- Thoxe tho camwa : un régime de banane
- Thotru tho camwa
- Thoko tho camwa
- Thopa tho camwa
- Thoni tho camwa ...

Comptage des mains de bananes.

Une main de banane se dit « de camwa »

- Deexe de camwa : une main de banane
- Deetru de camwa
- Deeko de camwa
- Deepa de camwa
- Deeni de camwa

Comptage des morceaux

- Hóxe : un
- Hótru : deux
- Hóko : trois
- Hópa : quatre
- Hóni : cinq

Comptage des rangées, lignes

On prendra l'exemple *d'une rangée d'ignames* qu'on traduit par « ido kui ».

- Idoxe ido kui : une rangée d'ignames
- Idotru ido kui : deux rangées d'ignames...
- Idoko ido kui
- Idopa ido kui
- Idoni ido kui

« Ido egu » signifie une lignée ou une génération.

Comptage de paquet.

Un paquet de pandanus par exemple qui se dit « bwalo phö ».

- Bwaxe bwalo phö : un paquet de pandanus
- Bwatru bwalo phö : Deux paquets de pandanus
- Bwako bwalo phö
- Bwapa bwalo phö
- Bwani bwalo phö

Comptage de tas.

- Buluxe : un tas de...
- Bulutru : deux tas de...
- Buluko : trois tas de...
- Bulupa
- Buluni

Comptage de champs d'ignames.

- Noxe no kui : un champs d'ignames
- Notru no kui : deux champs d'ignames
- Noko no kui : trois champs d'ignames...
- Nopa no kui
- Noni no kui

Comptage de personnes / être vivants.

- Axe kuau : un chien
- Atru egu : deux personnes
- Ako bolomakau : trois vaches
- Apa nani : quatre chèvres
- Ani mimi : cinq chats...

Comptage de choses animées (voitures, bateau, arbre...).

On prend l'exemple du *bateau* : « wó ».

- Wexe wó : un bateau
- Wetru wó : deux bateaux
- Weko wó : trois bateaux...
- Wepa wó
- Weni wó

Comptage des non animés.

L'exemple avec le *caillou* qui se dit « pàà ».

- Poxe pàà : un caillou
- Potru pàà : deux cailloux...
- Poko pàà
- Popa pàà
- Poni pàà

Comptage de bananiers.

- Puxe camwa : un bananier
- Putru camwa : deux bananiers
- Puko camwa : trois bananiers
- Pupa camwa : quatre bananiers
- Puni camwa : cinq bananiers

Comptage de roussettes. **Ancienne façon de compter**

Les roussettes se comptent par paires, c'est le comptage des anciens. *La roussette* se dit « bo ».

- Waxe bo : une paire de roussettes
- Watru bo : deux paires de roussettes : quatre
- Wako bo : six roussettes
- Wanipa bo : huit roussettes
- Wani bo : dix roussettes

A l'époque, trois roussettes se disait « waxe bo ko ido » c'est-à-dire « une paire et demi ».

Comptage de choses contées.

On retrouve cette façon de compter dans les contes, dans les histoires.

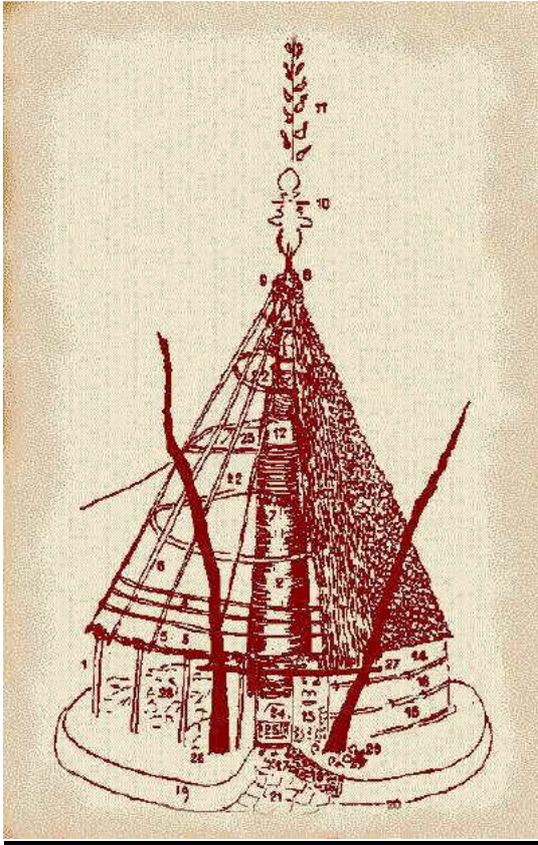
- Óxe : une fois
- Ótru : deux fois
- Óko guna jige : trois coup de fusil
- Ópa guna jige : quatre coup de fusil
- Óni guna jige : cinq coup de fusil...

Annexes 5

Photos

La case





Le schéma d'une case.

Un chambranle



Des sculptures



Préparation de cuisine pour un mariage



Offrandes en nourritures



Les bananes poingo.



Les ignames.

Danse traditionnelle

